

MADAGASCAR

Revue de Presse détaillée janvier 2011

SOMMAIRE

	Page
La crise politique	01
07/01 : un rapport de forces diplomatique moins défavorable au pouvoir de Transition	06
10/01 : législatives ajournées, incertitudes sur la réalisation du calendrier électoral	07
12/01 : les négociations tripartites (UDR-C, TGV, Tim) suspendues sur des désaccords persistants	09
13/01 : arrivée de la délégation de la Sadc conduite par Leonardo Simão	10
17/01 : visite « <i>privée</i> » de l'homme d'affaires Français Bernard Tapie	12
21/01 : le régime et les 3 mouvances s'engagent dans une guerre des nerfs	17
24/01 : les révélations du lieutenant-colonel Charles Randrianasoavina provoquent le trouble dans la classe politique	19
29/01 : un accord final de sortie de crise serait en cours de finalisation	23
Droits humains, gouvernance	24
Détenus politiques, travailleuses au Liban, mortalité maternelle, violences conjugales, droit de l'enfant, grande pauvreté, liberté des médias, corruption	
Actualité économique et sociale	26
- Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales	26
- Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement	28
- Divers	31

LA CRISE POLITIQUE

1^{er} au 3 janvier : des discours de fin d'année qui confirment la volonté de dialogue. Retour annoncé des émissaires de la Sadc.

Dans leur discours de fin d'année, **Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana ont chacun manifesté leur volonté de retourner à la table des négociations.** Tout en rappelant les réalisations du régime, même en absence de la reconnaissance internationale, le président de la Transition a tenu un discours rassembleur. « *Nous devrions fournir des efforts pour nous écouter. On pourrait bien se rapprocher avec respect mutuel, suivant la sagesse malgache* », a-t-il déclaré, demandant l'arrêt des propos blessants, ainsi que de toute attitude provocatrice. Il s'est dit déterminé à mettre en place un gouvernement d'union nationale. Le secrétaire général du Tim, proche de Marc Ravalomanana, Mamy Rakotoarivelo, a toutefois fait part de sa déception : « *Nous avons attendu l'annonce de mesures d'apaisement, dont la grâce en faveur des détenus politiques. Il n'en a rien été* ». L'ancien chef d'État, dans son message de fin d'année, est lui aussi convaincu que le gouvernement d'union nationale, ainsi que les autres structures transitoires seront instaurés. « *Nous ne sommes plus au stade des guéguerres politiques. On est à l'heure de la réconciliation et du dialogue, afin de procéder à la résolution pacifique et durable de la crise* », a-t-il lancé. Andry Rajoelina a fait part de sa fierté d'avoir pu organiser le référendum sans aide extérieure, « *avec les moyens du bord* ». Il a également mis en avant sa saine gestion des finances publiques et de la monnaie nationale.

Attentes déçues. Le discours du chef de l'Etat n'a pas apporté de réponse à la question de sa candidature à la future présidentielle. Il n'a pas touché mot de la grâce de certains détenus, politiques ou autres, et s'est gardé d'accorder des libertés provisoires. En mars 2009, quelques jours après son « *investiture* », Andry Rajoelina avait accordé la grâce aux détenus de 2002. Il a agi de même lors de la présentation de ses vœux en janvier 2010, remettant en liberté des prisonniers âgés de 70 ans et plus. Des mesures qui ne sont peut-être que différées, dans l'attente d'une évolution favorable de la situation politique au cours des prochaines semaines. Aucune information n'a été fournie sur les résultats de son voyage « *privé* » à Dubaï, où il était l'invité du plus grand promoteur des Emirats, ni sur la question très controversée de la « *Passerelle Internationale Unique* » (PIU) appelée à gérer les télécommunications internationales, projet que certains analysent comme un financement parallèle du régime. Il n'a pas répondu non plus aux attentes concernant la révélation des noms des « *gros bonnets* » impliqués dans le trafic de bois de rose, qui, selon certaines rumeurs, auraient été arrêtés.

Les trois points faibles. « *Beaucoup de chantiers nous attendent. Il y a la lutte contre l'insécurité, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Il y a aussi la lutte contre la corruption, sans oublier la*

création d'emploi », admet le président de la Transition, avant de pointer du doigt certaines revendications de fonctionnaires, qui «*sont en contradiction avec la réalité actuelle* », affirmant qu' «*il est difficile de changer la mentalité de certains citoyens* ».

Poursuite des enquêtes portant sur les officiers supérieurs impliqués dans l'affaire de la BANI.

Le général Noël Rakotonandrasana, ancien ministre des Forces armées, l'un des grands acteurs de la prise de pouvoir en 2009, et le colonel Charles Randrianasoavina, l'un des commandants de la FIS, ont été successivement entendus par le doyen des juges. Tous les officiers impliqués devraient comparaître, sauf ceux qui ont déjà été entendus, à l'exemple du général Raelina, présumé être l'un des principaux donneurs d'ordre de la fusillade du 7 février 2009. Aucun d'entre eux n'a pu obtenir de liberté provisoire. Aucune information n'a filtré des enquêtes au fond portant sur ces 16 officiers. Le procès aura probablement lieu en mars, lors de la reprise de la session ordinaire. Pour mémoire, après enquête, la liste des inculpés s'était élargie au Pr Raymond Ranjeva et à sa fille, Riana Ratsisalovanina, soupçonnés de complicité.

4 janvier : Marc Ravalomanana a consenti d'importantes concessions pour tenter de réintégrer le jeu politique. Les pourparlers de sortie de crise rencontrent encore des oppositions. La recomposition des institutions de la Transition s'annonce houleuse. La CNOSC prépare le retour de la mission de la Sadc.

« **Ravalomanana lâche du (gros) lest** », titre **Sobika**. «*En 2011, les acteurs de la crise changent de ton ! D'Andry Rajoelina à Marc Ravalomanana, les voilà tout d'un coup plus conciliants, prêts à se tendre la main. [...] Marc Ravalomanana est celui qui semble avoir lâché le plus de lest. [...] Il a adoubi les négociations menées par Mamy Rakotoarivelo avec la HAT. Des négociations qui devraient aboutir à l'entrée de la mouvance Ravalomanana dans le futur gouvernement ! Une telle annonce aurait été impensable il y a encore deux semaines. Alors qu'est-ce qui a fait bouger la position de la mouvance Ravalomanana ? Peut-être la lassitude d'une lutte sans résultat probant sur les masses populaires, mais aussi la perte d'influence sur l'échiquier politique : la mouvance s'est retrouvée sans médias porte-voix, sans leader charismatique depuis l'arrestation de Fetison, et sans autre programme qu'une contestation stérile. Résultats des courses, ceux qui étaient les leaders de l'opposition se sont fait dépasser par l'Escopol, par la société civile, et même par Monja Roindefo ! Le retour "sans préalable" aux négociations et leur accord pour intégrer la Transition (et donc accepter le principe de la IV^{ème} République), sont la conséquence de la marginalisation du mouvement. Seuls les plus extrémistes d'entre eux pensaient encore avoir du poids, mais la réalité est que la mouvance ne pesait plus grand chose. En lâchant du lest, ils reviennent donc dans le jeu politique mais ce sera certainement au prix de lourdes concessions qui ne feront sans doute pas plaisir à tous leurs partisans. Peut-être que la sortie de crise vaut bien quelques frustrations, d'un côté comme de l'autre* ».

« **Ravalomanana hors jeu** », écrit **Jeune Afrique**. «*Incapables de trouver une position commune à la crise malgache, les diplomaties étrangères s'accordent au moins sur un point : Marc Ravalomanana ne fait pas partie de la solution à court terme. Pour la France, rien de nouveau – telle a toujours été sa position. En revanche, après avoir soutenu les arguments légalistes du président déchu, les États-Unis ont changé d'avis. Leur plan se rapproche désormais beaucoup de celui des Français. Il prévoit notamment que les trois anciens présidents (Ravalomanana, Ratsiraka, Zafy), ainsi que Rajoelina, ne pourront participer à la prochaine consultation, mais qu'ils seront libres de le faire plus tard. « Même la Sadc et l'Afrique du Sud, longtemps les plus rigides sur le cas Ravalomanana, sont d'accord », glisse un diplomate en poste à Antananarivo. À Pretoria, on garde en travers de la gorge la tentative de Ravalomanana, en 2009, de recruter des mercenaires. Le parquet sud-africain a d'ailleurs ouvert une enquête à ce sujet* ».

Possible expulsion de Marc Ravalomanana d'Afrique du Sud ? Selon une dépêche de l'agence AP, dont la publicité a été assurée par un site proche de la Transition, l'ancien chef de l'Etat en exil pourrait être expulsé. Il risquerait même d'être extradé vers Madagascar pour répondre de ses actes devant la Justice. La décision aurait été prise par le président sud-africain lors du Conseil des ministres du 3 janvier. Outre une éventuelle implication dans une affaire de trafic de drogue, Marc Ravalomanana est soupçonné d'avoir recruté des mercenaires en France et de les avoir utilisés pour déstabiliser le régime de Transition (cf l'affaire dite des «*bombes artisanales*»). Cette information a été notamment révélée par le site *Wikileaks* le 6 décembre. Rémy Maréchaux, à l'époque conseiller technique à la présidence de la République française, en charge de l'Afrique subsaharienne, aurait

alerté un conseiller de l'ambassade des Etats-Unis. Selon AP, une fois cette information révélée, les services secrets sud-africains auraient procédé à des enquêtes avec la collaboration d'Interpol. Marc Ravalomanana se serait entretenu en avril 2009 avec un membre des GTT pour préparer un plan de recrutement de mercenaires en France. Il aurait passé commande d'armement auprès d'une société israélienne. Pretoria considérerait que l'ancien président ne mérite plus son hospitalité. Selon certains observateurs, ces révélations auraient pu conduire la mouvance Ravalomanana à assouplir sa position et à rechercher un compromis avec le régime.

Démentis. Me Hanitra Razafimanantsoa, avocate de Marc Ravalomanana déclare que l'annonce d'expulsion de son client n'est que pure rumeur. Elle rappelle que son extradition est impossible étant donné qu'aucun accord de coopération judiciaire n'existe entre les 2 pays. Son client jouit toujours de ses privilèges en tant que président de la République indique-t-elle. L'ambassadeur sud africain à Madagascar, Samuel Monaisa, a démenti formellement l'information. Le diplomate a ajouté que son gouvernement ne prendra une telle initiative que sous les directives de la Sadc et de l'UA.

Sortie de crise : pourparlers à deux vitesses. Le rapprochement entre le Tim, proche de Marc Ravalomanana et l'Union des Démocrates et Républicains pour le Changement (UDR-C), mandaté par Andry Rajoelina, n'a pas encore pu être étendu à d'autres sensibilités qui restent réservées et posent leurs conditions. C'est le cas notamment de la mouvance Zafy, qui n'a pas encore arrêté sa position. Ange Andrianarisoa, chef de délégation de la mouvance Ratsiraka, est plus catégorique : il qualifie d'unilatéral, donc de non crédible, le processus enclenché par le régime. Le plan de sortie de crise de l'Escopol a bien été adressé au chef de file de la mouvance Ratsiraka mais sa réaction n'a pas encore été communiquée. Le parti Monima, Monja Roindefo et le parti Otrikafo partagent les mêmes appréhensions. Le président du MFM, Manandafy Rakotonirina, s'en tient toujours à l'application des Accords de Maputo et d'Addis-Abeba et préconise la présence d'une force exécutoire internationale. Une rencontre entre Andry Rajoelina et Albert Zafy est préconisée par certains pour conforter et dynamiser le processus malgache-malgache. Les déclarations de fin d'année d'Andry Rajoelina et de Marc Ravalomanana mettent enfin en lumière la délicate question de leur intention supposée de se porter candidat aux présidentielles. C'est la plus grande inconnue de l'heure. Si tous les deux briguent la magistrature suprême, il y aura une véritable difficulté à mettre en place un gouvernement d'union nationale, estime-t-on.

La reconstitution des institutions de la Transition s'annonce houleuse pour le quotidien *Les Nouvelles* qui écrit : « *On s'attend à une reprise des agitations de tous bords, notamment des différentes formations qui vont vraisemblablement se bousculer au portillon de ces trois institutions [CT, CST et gouvernement], les unes pour essayer de maintenir leurs poulains respectifs déjà en place, les autres pour revendiquer un siège, dans le cadre du processus inclusif et consensuel de la gestion de la Transition* ». Après l'élargissement proposé par l'Escopol dans son document intitulé « *Plaidoirie en faveur de la reconnaissance internationale du processus de sortie de crise malgache-malgache* », l'effectif des membres du CT serait de 282 contre 250 actuellement et de 106 pour le CST, contre 80 à l'heure actuelle. Il y aurait donc une soixantaine de places disponibles pour les autres sensibilités qui n'ont pas encore de représentants au sein de ces deux institutions. Pour ce qui est du gouvernement d'union nationale, l'Escopol a également suggéré que le Premier ministre de consensus soit élu par le Parlement. Selon la clé de répartition proposée par l'Escopol, il y aurait au total 38 ministères et secrétariats d'Etat. En raison de ses prérogatives présidentielles, Andry Rajoelina aurait les pleins pouvoirs pour désigner les responsables des ministères de souveraineté (Affaires étrangères, Armées, Justice, Finances...). Mais il n'y a pas que le Parlement et le gouvernement. La CENI est également visée par ces aménagements, y compris ses démembrements territoriaux (régions, districts et communes).

La Gazette s'interroge une nouvelle fois sur le coût exorbitant de ces institutions pléthoriques, qui ne peuvent fonctionner sans une importante contribution financière internationale.

Les nouvelles institutions de la IVème République restent à mettre en place. La Constitution prévoit la création d'un Haut Conseil pour la Défense de la démocratie et de l'Etat de droit, chargé d'observer le respect de l'éthique du pouvoir, de la démocratie et de l'Etat de droit, mais également de veiller à la protection des droits de l'homme. En ce qui concerne les Forces armées, la loi fondamentale mentionne l'institution d'un Haut Conseil de la Défense nationale qui aura pour tâche d'assister le président de la République, chef suprême des armées. Rattachée à la présidence, l'Inspection générale de la Justice est également à mettre en place. En outre, en réaction aux diverses crises cycliques, la nouvelle Constitution annonce la mise en œuvre d'un processus de réconciliation nationale qui passera par la création d'un Conseil du Fampihavanana malagasy. Enfin, la Haute Cour

de Justice devrait être instituée dans un délai de 12 mois à compter de la date d'investiture du président de la République.

La CNOSC prépare le retour de la mission de la Sadc. Elle entend au préalable procéder à un bilan public des précédentes approches de médiation de la crise politique malgache (et de ses échecs) afin d'identifier les préalables permettant de conduire la nouvelle phase de médiation avec les meilleures chances de succès. Lalao Randriamampionona a tenu à préciser que la CNOSC maintient un dialogue permanent avec les instances dirigeantes de la Ffkm, afin que celles-ci pèsent de tout leur poids dans la médiation. Elle réaffirme l'existence d'une étroite collaboration entre la CNOSC et les médiateurs internationaux.

Le ministre des Affaires étrangères, Hippolyte Ramarason, considère Joachim Chissano *persona non grata*. La *LOI* révèle que le ministre a écrit à Andry Rajoelina en décembre pour lui demander d'envisager le remplacement du médiateur en chef de la Sadc, présenté dans les câbles diplomatiques américains révélés par *Wikileaks* comme une personnalité complice du trafic de drogue dans son pays. Hippolyte Ramarason avait proposé le remplacement du médiateur africain par un « *ilien* », le président seychellois en exercice de la COI.

Université d'Antananarivo : le Seces maintient la pression. Les enseignants-chercheurs ont décidé la poursuite de leur grève. Certains établissements persistent à ne pas vouloir publier les résultats des examens de fin d'année, laissant planer le doute sur la validation de l'année universitaire. Malgré les mesures annoncées par le ministre de l'Enseignement supérieur à l'encontre de ses membres (suspension de solde, passage en conseil de discipline, réquisition du doyen et non-paiement des heures complémentaires), le syndicat n'abdique pas, il continue à revendiquer la démission du ministre, Athanase Tongavelo, et la signature de 3 décrets en « *stand by* » depuis plusieurs mois. Une situation qui favoriserait la prolifération des instituts privés qui dispensent des formations supérieures à des prix exorbitants, et dont la qualité laisse souvent à désirer. Nombre de leurs diplômés ne sont pas reconnus par le ministère.

5 janvier : des négociations se sortie de crise bien engagées mais qui s'annoncent ardues.

Surenchère autour des négociations Rajoelina-Ravalomanana. Les pourparlers de sortie de crise reprennent après l'interruption des fêtes de fin d'année. Cette pause a permis aux deux parties de fourbir leurs armes et de se préparer aux âpres négociations qui les attendent. Les partisans d'Andry Rajoelina souhaitent mettre la pression afin de boucler les négociations dans les plus brefs délais. « *Nous estimons qu'un accord doit être conclu avant la venue de l'émissaire de la Sadc* », a confié un représentant de la HAT. La mouvance Ravalomanana conteste une telle précipitation. Le camp Rajoelina tente de mettre en avant la prééminence du président de la HAT dans la mise en place des institutions transitoires, dont le gouvernement d'union. De son côté, la mouvance Ravalomanana milite pour la remise à plat des clés de répartition, sans pour autant remettre en cause la présidence de la HAT. « *Nous réclamons une transition neutre, consensuelle et inclusive. Cela suppose le principe d'égalité pour assurer la cogestion de la Transition* », argumente le chef de sa délégation. Les points de vue entre les deux parties pourraient converger vers la création de deux postes de vice-Premiers ministres. Les 2 postes seraient attribués aux mouvances Zafy et Ravalomanana et le poste de PM à la mouvance Ratsiraka. L'autre point d'accord porterait sur la situation de Marc Ravalomanana, dont le retour serait possible sous certaines conditions. Mais au-delà d'un éventuel accord entre les deux camps, il reste encore à résoudre le sort des entités « *autres* ». Le Monima de l'ancien Premier ministre Monja Roindefo insiste sur un « *nouvel accord* », rejetant toute adaptation des ententes conclues jusqu'ici.

Le gouvernement milite pour son maintien en bloc et ne souhaite pas voir sa composition remise en cause. Le Premier ministre et les ministres mettent en avant la solidarité gouvernementale. *Notre souhait est la continuité et donc le maintien de Camille Vital en tant que chef du gouvernement* », a lancé un porte-parole de l'équipe ministérielle. Le fondateur du parti Droit Humain et Développement (DHD) fait part de son pessimisme quant à l'issue des négociations.

Didier Ratsiraka attendu ce mois. Plus de 3 mois après l'annonce du « *retour imminent* » de Didier Ratsiraka, l'attente ne devrait plus être longue pour les partisans de l'ancien président en exil en France. Les conditions seraient sur le point d'être réunies en vue de la concrétisation de sa promesse. Malgré son « *retrait politique* », l'ancien Premier ministre, Tantely Andrianarivo, contribue à la

préparation de l'arrivée de Didier Ratsiraka. Les nombreux reports enregistrés seraient officiellement motivés par la santé de son fils, hospitalisé en France.

Radio Fahazavana : menace de licenciement des personnels. Le bureau de la Fjkm serait au pied du mur dans l'affaire de la fermeture de la station. L'impasse financière dans laquelle elle se trouve placée risque de conduire au licenciement des personnels mis en chômage technique le 20 mai 2010. La réouverture n'est toujours pas à l'ordre du jour.

6 janvier : les auteurs du coup d'Etat de 2009 auraient été « achetés ». Le chef d'Etat major, le général André Ndriarijaona, compromis dans la tentative de putsch de la BANI ? Le pouvoir de Transition admis à représenter Madagascar à la session ordinaire de l'Onu.

Révélations de Charles Andrianasoavina : « Mars 2009 fut un coup d'État mais pas une lutte populaire ». Est-ce par remord, par désir de vengeance ou tout simplement pour se faire de la publicité ? Avant son audition par le doyen des juges d'instruction, dans le cadre de la confrontation des officiers impliqués dans l'affaire de la BANI, le lieutenant-colonel a affirmé à la presse que l'avènement d'Andry Rajoelina au pouvoir a été le résultat d'un coup d'État perpétré par quelques individus et non le résultat d'une lutte populaire. Une enveloppe de 400 millions (Ariary ?) aurait été distribuée à un groupe d'officiers dont il faisait partie. Cette somme, dit-il, provenait de quelques officiers supérieurs, d'opérateurs économiques malgaches et étrangers et de politiciens. Elle était destinée à renverser Marc Ravalomanana. Charles Randrianasoavina avoue avoir perçu le 8 mars 2009, des mains d'un dirigeant en place actuellement, une avance de 20 millions. L'ancien Premier ministre Monja Roindefo aurait aussi bénéficié de ce pactole. L'intéressé annonce d'autres révélations, lorsqu'il aura à nouveau la possibilité de s'exprimer. Les agents pénitenciers qui ont permis au colonel Charles Andrianasoavina de faire ses révélations à l'entrée du tribunal seront convoqués en Conseil de discipline. *[Charles Andrianasoavina est perçu comme l'un des éléments clé lors du basculement de la grande muette en 2009. Il avait été désigné co-responsable de la FIS, avec le lieutenant-colonel René Lylison. Mais peu à peu, ses relations avec l'homme fort de la Transition se sont détériorées, au point d'arriver au clash matérialisé par la déclaration incitant à la suspension des institutions, le 17 novembre à la BANI].* « J'ai fait ce geste à cause d'un contrat non honoré entre moi et Rajoelina », se justifie-t-il, sans en préciser le contenu.

Commentaire de Tribune : « On savait déjà que rien dans le monde ne se fait sans un minimum d'argent, qu'il s'agisse d'un coup d'État, de tenir un meeting sur une place publique ou d'y déployer des militaires. Des révélations que Charles Randrianasoavina a griffonnées du fond de sa prison, le plus intéressant n'est donc pas que l'argent ait joué un rôle significatif dans les événements de 2009, mais plutôt l'opinion qu'il énonce selon laquelle personne n'a vraiment eu les mains très propres dans ces événements et que tous les dirigeants successifs sont coupables devant la Nation, à commencer par les dirigeants de la Transition. Rien de ce que dit Charles n'est réellement nouveau, et l'opinion qu'il exprime ainsi est certainement partagée par une bonne portion de la population. Et pourtant... cette population laisse tranquillement tous ces coupables successifs régler entre eux leurs problèmes. Pour la grande majorité [...], tout semble hélas préférable à une guerre civile à l'ivoirienne. Alors, nous dit-on, l'on négocie (pour une sortie de crise inclusive...). De manière plus triviale, disons que l'on marchandise. Le poste de PM, celui de président du CT, le retour de Marc Ravalomanana, l'impunité d'un autre... Que sortira-t-il de ces petits arrangements entre amis ? ».

Le Courrier note que l'enquête sur l'existence de la fameuse enveloppe qui a entretenu la discorde au sein de la gendarmerie de Fort Duchesne et provoqué la révolte de la FIGN a été interrompue à mi-chemin : l'enquête administrative est close mais on ignore tout des résultats de l'enquête judiciaire...

Confrontations dans l'affaire de la BANI : le chef d'Etat major André Ndriarijaona compromis dans la rébellion ? Rien n'a filtré des confrontations qui se sont déroulées durant deux heures avec les militaires détenus mais selon certaines sources rapportées par *Les Nouvelles*, les trois officiers (les généraux Raelina, Noël Rakotonandrasana et le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina) auraient affirmé que le Cemgam, le général André Ndriarijaona, était de connivence avec eux pour fomenter la rébellion, laquelle devait débiter par la création du Comité militaire pour le Salut public (CMSP). Assertion catégoriquement démentie par le général, qui, pour se justifier, aurait accepté la proposition des putschistes, uniquement dans le cadre de la réconciliation des militaires. L'enquête au fond sur cette affaire de mutinerie n'est pas terminée. Les colonels Coutiti, Djadjiffar et Tsiormanana, entre autres, attendent d'être auditionnés.

Un pas vers la reconnaissance internationale franchi par l'Onu, selon *Les Nouvelles*. La Commission de vérification des pouvoirs au sein de l'Onu adopte une résolution acceptant et adoptant la pleine et entière participation de Madagascar aux sessions de l'Organisation. La Commission s'est réunie le 18 novembre pour statuer sur la légitimité des autorités reconnues pour représenter chaque pays membre lors de la 65^{ème} session qui s'achèvera en septembre 2011. Le cas de Madagascar et de la Côte d'Ivoire ont fait l'objet d'un examen particulier. Au cours de l'Assemblée générale qui devait entériner les travaux de la Commission, seule la Namibie, qui assure actuellement la présidence de la Sadc, a tenté in extremis de contester la représentativité de la délégation malgache mais le président de séance ne l'a pas laissé s'exprimer, ne s'étant pas inscrite au préalable sur la liste des orateurs. Le ministre des Affaires étrangères, Hyppolite Rarison Ramaroson, avait conduit en septembre à New-York une mission pour plaider la cause des autorités transitoires à Madagascar. Il a toutefois tenu à préciser que la participation de Madagascar ne vaut pas reconnaissance officielle, il s'agit en quelque sorte d'une reconnaissance « *de facto* » et non « *de jure* ». Le droit international reconnaît en effet la notion « *d'effectivité du pouvoir* » d'un pouvoir de fait. Face à la décision onusienne, Roland Ratsiraka, vice-président du CST, tente lui aussi de tempérer tout enthousiasme sur le sujet, rappelant les déboires subis par Andry Rajoelina à New York en 2009. À l'époque, déjà, la Commission de vérification des pouvoirs des représentants n'avait pas fait objection à la participation des autorités malgaches à l'AG. Ce n'est qu'au moment de l'intervention d'Andry Rajoelina à la tribune que des pays membres de la Sadc sont intervenus pour réclamer une motion contre la prise de parole du président de la HAT.

Les pirates somaliens réclament à Madagascar 35 millions de dollars. C'est le montant de la rançon réclamée en échange de la libération d'une dizaine de marins, dont quatre malgaches, détenus en otages depuis 62 jours à la suite de l'attaque d'un navire indien au large des Comores. L'Etat malgache, en collaboration avec les autorités comoriennes et tanzaniennes, a mis en place une cellule de crise. « *Des négociations auraient déjà été amorcées* ».

7 janvier : un rapport de forces diplomatique moins défavorable à la Transition. Incertitude autour des élections législatives annoncées pour le 16 mars.

Le rapport de forces diplomatique a évolué, écrit *Tribune*. Si la plupart des pays se gardent de reconnaître officiellement les résultats du référendum, ils font désormais « *avec* ». Le quotidien en voit pour preuve l'attitude de la Commission de vérification des pouvoirs de l'Onu qui a donné son aval à la représentation diplomatique de Madagascar. Parmi les pays membres de la Commission qui s'est réunie au lendemain du référendum, figuraient aussi bien le Gabon, supposé proche des thèses françaises, que les États-Unis. Karl Wycoff, sous-secrétaire d'État américain, a récemment rendu visite à Andry Rajoelina et le conseiller politique des Nations Unies, Peter Metcalf, ancien représentant-résident du Pnud, désigné pour accompagner le processus de négociations, a rencontré Camille Vital sans attendre un éventuel changement de Premier ministre. Il a annoncé que l'Organisation est prête à appuyer le gouvernement de Transition pour l'organisation d'élections transparentes et crédibles « *suivant un processus accepté par tous* ». La mise en place du bureau permanent de la Sadc et d'un bureau de liaison des Nations Unies dans la capitale a été également à l'ordre du jour de cette entrevue. Tous ces faits semblent indiquer que priorité est donnée désormais à la mise en œuvre des propositions de l'International Crisis Group pour des élections rapides, plutôt qu'aux discussions byzantines sur la représentativité ou la légalité des institutions. Le Premier ministre a soutenu que le gouvernement est disposé à collaborer avec la communauté internationale, notamment avec les Nations Unies et la Sadc, pour que les futures élections soient vraiment démocratiques et qu'elles puissent se dérouler dans un climat d'apaisement. Camille Vital a vivement souhaité la contribution de la communauté internationale dans l'organisation de ces élections.

L'incertitude règne autour des élections législatives annoncées pour le 16 mars. Auront-elles lieu ? Jusqu'à preuve du contraire, la réponse est oui, la convocation des électeurs ayant été faite. L'aspect juridique du scrutin et son organisation matérielle laissent pourtant présager le contraire. Mais personne ne semble vouloir endosser la responsabilité de trancher de manière officielle. Les textes relatifs à l'organisation du scrutin ne sont pas encore publiés, ils concernent, entre autres, le découpage électoral, le nombre des députés à élire et le mode de scrutin. Il semble que tout soit suspendu à la nouvelle donne qui pourrait résulter des négociations en cours. Afin de ne pas assumer la responsabilité de la décision de report, le Premier ministre s'est déchargé sur le Parlement qui doit se réunir prochainement en session extraordinaire. Raharinaivo Andrianantoandro, président du Congrès, précise : « *Le Parlement s'efforcera de créer les conditions favorables pour un apaisement* ».

avant d'aller aux élections. Nous examinerons, entre autres, les textes qui permettront d'améliorer la mise en place du Comité national de Réconciliation (CNR), la loi sur les partis, le statut de l'opposition ou encore le code électoral ». Le dépôt des candidatures est différé.

L'Arema dévoile ses propositions de sortie de crise. Le parti propose la mise en place d'un véritable gouvernement d'union nationale chargé d'organiser des élections libres et transparentes. Il annonce qu'il ne s'oppose pas à la poursuite du dialogue entre les partis ni à la médiation initiée et dirigée par le Ffkm, la société civile et la communauté internationale. Le parti fondé par Didier Ratsiraka propose l'ouverture des institutions aux autres entités politiques, la restructuration et le renforcement de la CENI et la mise en place du CNR. Il exige l'adoption de mesures d'apaisement, notamment la libération de tous les détenus politiques, tant civils que militaires, et l'amnistie générale pour les faits et actes à caractère politique.

« **Nous sommes condamnés à trouver une solution avant le sommet de l'UA qui se tiendra à Addis-Abeba vers la fin de ce mois.** », déclare Alain Tehindrazanarivelo, membre du CST. « Je demande à la Sadc de défendre devant la communauté internationale la solution malgacho-malgache issue des négociations en cours. Nous devrions ainsi mettre fin dans un mois à la période de blocus dans laquelle vit notre pays depuis presque deux ans », estime-t-il. La prochaine mission de la Sadc devrait être une mission technique, destinée à «évaluer les coûts de la mise en œuvre de la solution malgacho-malgache, afin qu'elle puisse apporter sa contribution financière à la normalisation de la situation», suggère ce membre de l'Escopol.

8 janvier : dans l'attente du retour de la mission de médiation de la Sadc

La CNOsc poursuit discrètement sa tâche de médiateur. La situation politique, marquée par les divers contacts entre parties autrefois hostiles, pourrait laisser penser que la société civile est mise sur la touche. L'un de ses représentants, Serge Zafimahova, s'en défend. « Concrètement, nous favorisons les rencontres et le dialogue entre chaque parti, indifféremment du camp où il se trouve. Il faut considérer chaque acteur », explique-t-il. Un travail qui ne peut être médiatisé. « Nous travaillons en coulisses, en toute discrétion », indique-t-il, en faisant preuve d'optimisme : « tout ce qui peut faire avancer la médiation est utile. Actuellement, un accord entre tous est imminent, les acteurs, sont condamnés à réussir ». Il tient à rappeler que si la tendance actuelle est à la recherche de compromis, « sauf les acteurs, le processus actuel n'est autre que le cadre de Maputo ».

Zafy Albert encore réticent. L'ancien président s'est déclaré encore réticent à occuper une quelconque fonction au sein de la Transition. De même, il a déclaré ne rien attendre des négociations en cours. Il a aussi affirmé que les chefs de file des 2 autres mouvances partagent ses réserves.

Raymond Ranjeva créé une association dénommée « Hetsika Vonjy Aina ». Pour *Midi*, cette initiative est la suite logique de la démarche que le professeur a suivie depuis le lancement de son plan d'urgence de salut public « *Vonjy Aina* ». Des enseignants-chercheurs et des opérateurs économiques composent l'instance dirigeante. L'intéressé observe une trêve dans l'expression de ses opinions sur la situation politique depuis son retour de Genève, où il avait pu se rendre grâce à la suspension de son interdiction de sortie du territoire.

9 & 10 janvier : législatives ajournées, incertitudes sur la réalisation du calendrier électoral. Les négociations entre les mandataires d'Andry Rajoelina et les délégués de la mouvance Ravalomanana se poursuivent. Des points d'achoppement persistent.

Le gouvernement et les partis décident d'ajourner les législatives. Le calendrier électoral remis en cause. La décision prise au cours d'une réunion organisée avec les formations représentées dans les institutions de la Transition met en exergue les incohérences entre l'accord politique d'Ivato du 13 août et les résolutions de la « *Conférence nationale* ». « *Le gouvernement va reporter les élections face aux contraintes climatiques* », indique le Premier ministre, qui semble entretenir le flou sur l'aménagement du calendrier : « *Nous verrons comment organiser les élections. Il faut tenir compte des présidentielles prévues le 4 mai et examiner si elles seront maintenues à cette date ou organiser les législatives à leur place* », dit-il. La question reste en effet posée de savoir s'il ne conviendrait pas d'organiser les présidentielles avant les législatives. Le Parlement aura à se prononcer lors de sa session extraordinaire. La CENI pourra profiter de ce sursis pour fiabiliser les listes électorales. Pour

Le Courrier et La Gazette, les parlementaires ne peuvent que se réjouir du report du terme de leur « mandat », l'objection « climatique » ne serait qu'un prétexte pour prolonger la Transition.

Naissance d'une Plate-forme des partis politiques pour les élections (PPP). Elle priorise les élections dans les meilleurs délais. « *Les partis regroupés au sein de la PPP veulent œuvrer pour la réalisation effective de toutes les élections, dont les présidentielles, en 2011. Et ce, afin que la crise ne perdure, ni ne se renouvelle, au risque d'occasionner, de nouveau, des conséquences incommensurables au pays* », a déclaré Saraha Georget Rabeharisoa [parti Vert], coordonatrice nationale. La plateforme se donne pour mission d'appuyer les responsables dans l'organisation d'élections libres, transparentes et acceptées par tous. « *Au risque de surprendre, la Transition ne devrait pas perdre de temps à chercher la reconnaissance internationale* », poursuit la présidente de la Commission Environnement du CST, « *car ce sont les élections qui légitiment une personnalité* ». Les membres de la PPP craignent que le calendrier des élections ne soit remis en cause, provoquant une prolongation non justifiée de la période de Transition. La PPP demande l'ouverture de la CENI aux partis politiques. « *Contrairement à l'avis de la société civile, nous pensons que les partis politiques devraient intégrer la CENI, ne serait-ce qu'en tant que représentants non permanents* », avance la coordonatrice nationale. Ses préoccupations et propositions seront présentées aux émissaires de la Sadc ainsi qu'aux organisations de la société civile.

Les négociations entre les mandataires d'Andry Rajoelina et les délégués de la mouvance Ravalomanana se poursuivent. Des points d'achoppement persistent. C'est le cas notamment pour la désignation du Premier ministre de consensus et la formation du gouvernement d'union. L'équipe du président de la HAT mettrait en avant la prééminence d'Andry Rajoelina dans le processus, alors que le camp Ravalomanana souhaiterait un droit de regard dans la désignation de ses représentants. Des points de désaccords persistent également sur l'amnistie et la réconciliation nationale. Les partis proches du pouvoir souhaitent que la question soit débattue au sein des nouvelles institutions, alors que la mouvance Ravalomanana souhaite une décision incluse dans l'accord politique. Un accord sur la clé de répartition au sein du Congrès, du CST et de la CENI aurait été trouvé. Il en est de même du retour conditionné de l'ancien président, au moment opportun. Des opinions divergentes s'expriment : Alain Ramaroson, président de la Commission Défense au CST et conseiller influent d'Andry Rajoelina se déclare opposé à un compromis avec les 3 mouvances. Il déclare que le président doit avoir le dernier mot dans la constitution du gouvernement. Les partisans de Raharinaivo Andrianantoandro, président du Congrès, s'opposent à voir la mouvance Ravalomanana revendiquer le poste qui a été attribué à un dissident du Tim. Ils rappellent que selon les règles constitutionnelles en vigueur, il appartient au chef de l'État de trancher en dernier ressort.

11 janvier : les négociateurs des représentants du pouvoir et de la mouvance Ravalomanana ont atteint les limites de leur mandat sans pouvoir surmonter les points d'achoppement. Les militants des 3 mouvances maintiennent leurs exigences. La session extraordinaire du Parlement reportée à février.

Le partage de sièges de la nouvelle Transition achoppe sur la primature. Camille Vital ne bénéficie pas du consensus. L'UDR-C, l'aile dure du pouvoir, insiste sur le respect des accords d'Ivato et évoque les prérogatives du chef de l'État de nommer le Premier ministre, elle avance le nom de l'actuel Premier ministre comme chef du gouvernement. Le Tim (mouvance Ravalomanana) en revanche, soutient que la désignation du Premier ministre, conformément aux accords signés en son temps par les 4 mouvances, revient aux 3 mouvances politiques et c'est ainsi que le nom de Mangalaza Eugène a été de nouveau remis en selle [*Le professeur Mangalaza Eugène a été l'éphémère Premier ministre de consensus après les accords d'Addis-Abeba*]. La présidence du Congrès continue également à être disputée par les deux fractions du Tim. Malgré cela, les négociations se poursuivent au Hintsy d'Ambohimambola et les protagonistes promettent de boucler un accord avant l'arrivée de l'émissaire de la Sadc, le Dr Simão. Les clans Rajoelina et Ravalomanana doivent s'en remettre à leurs leaders pour qu'ils prennent position sur les points abordés. « *Nous avons atteint les limites de nos mandats. Désormais, il appartient aux deux « chefs de file » d'examiner les questions abordées et faire leurs observations* », a indiqué Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana. « *Nous allons dresser les procès-verbaux des réunions qui récapituleront les points d'accord et de désaccord répertoriés* », a-t-il soutenu. Jean-Jacques Rabenirina, membre de la délégation de l'UDR-C, a résumé la situation à l'issue des négociations. « *Des points de divergences existent. Nous demandons le renforcement des institutions existantes tandis que l'autre partie souhaite une remise à plat de celles-ci* », a expliqué

l'ancien membre du gouvernement, avant de soulever une note d'espoir : « *Chacun est prêt à participer à la Transition* », conclut-il.

Les militants des 3 mouvances maintiennent leurs préalables. Alors que les négociations en cours laissent espérer la conclusion d'un accord, pendant ce temps, au meeting quotidien du Magro de Behoririka, le ton est tout autre. Les partisans des 3 mouvances exigent toujours le retour dans les meilleurs délais des anciens présidents en exil. Ils revendiquent également la libération sans condition des détenus politiques (Fetison Rakoto Andrianirina et consorts), incarcérés depuis le 11 novembre, avant que les négociations ne s'achèvent. « *Le fait de reporter les élections est un signe de manque de maturité* » ont affirmé en outre des orateurs.

La session extraordinaire du Parlement de la Transition est reportée à février. L'établissement de l'ordre du jour donne lieu à des luttes d'influence. « *Les membres du Congrès ont décidé que l'examen de la proposition de loi sur l'amnistie est prioritaire. Le deuxième point de l'ordre du jour concerne la mise en place du Comité National de Réconciliation* », a indiqué le président du CT, Raharinaivo Andrianantoandro. Au niveau du CST, l'accent est mis sur l'inscription de la refonte du Code électoral. Une fois l'ordre du jour établi, le gouvernement dispose d'un délai n'excédant pas un mois pour émettre ses observations sur les propositions de loi soumises par les parlementaires. Raison pour laquelle la session devra être reportée. Il appartient au président de la Transition d'en arrêter la date. Celui-ci pourrait profiter de ce délai pour présenter ses textes sur le statut de l'opposition et sur les partis politiques.

Enseignement supérieur : le Seces reprend les cours. La deuxième rencontre entre les enseignants-chercheurs et le ministre de l'Enseignement supérieur a débouché sur un consensus. Une partie des demandes des universitaires devrait être satisfaite. Malgré cet accord, le Seces demeure inflexible. « *Aucune rentrée universitaire pour l'année 2010-2011 ne sera effective tant que ces trois conditions ne soient pas remplies, à savoir, le budget de fonctionnement des universités, les bourses des étudiants et les salaires du personnel administratif et technique* », a menacé le président de la direction du Seces, Armand Rasoamiamanana. Qu'il soit remplacé par un autre ou pour le moins qu'il présente des excuses publiques à l'endroit des enseignants chercheurs qu'il a dénigrés et diffamés, martèle le syndicat. La rentrée universitaire, normalement prévue fin janvier, est encore incertaine. Il s'agit tout d'abord pour les enseignants-chercheurs d'achever l'année universitaire 2009-2010 ; la rentrée 2011-2012 dépendra de la détermination de l'État à observer scrupuleusement les engagements pris. Suite à ces mouvements de grève, les étudiants réclament le paiement de deux mois de bourses supplémentaire pour l'année universitaire 2009-2010.

12 janvier : les négociations tripartites (UDR-C, TGV, Tim) suspendues sur des désaccords persistants. Les chefs de file appelés à se prononcer sur la suite à donner. Les 2 autres mouvances sur la touche.

Les négociations sont suspendues : les consignes attendues d'Andry Rajoelina et de Marc Ravalomanana conditionneront la poursuite des pourparlers. Le document renfermant l'avancement des négociations (et les points de désaccord) a été transmis aux deux chefs de file. Si les divergences persistent, des tractations en coulisses pourraient prendre la suite des négociations formelles. « *Nous allons distribuer les copies des PV de nos réunions auprès des ambassades et des bailleurs de fonds. Tout n'est pas figé* », indique Mamy Rakotoarivelo (mouvance Ravalomanana), invitant ces derniers à « *donner un coup de pouce* » aux discussions. Leonardo Simão, émissaire de la Sadc, attendu très prochainement, pourrait avoir à intervenir pour rapprocher les points de vue. La course contre la montre est engagée. Leonardo Simão devrait rendre son rapport à l'UA à la fin du mois, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Organisation. La formation du gouvernement d'union dépendra de l'issue des négociations à venir, ce point n'ayant pas pu faire l'objet d'un consensus. La question reste posée de savoir si ces accords tripartites (UDR-C, TGV, Tim), s'ils sont conclus, trouveront grâce auprès des 2 autres mouvances qui n'ont pas participé aux négociations.

La laïcité de l'État en question. Andry Rajoelina sur les traces de Marc Ravalomanana¹. Rendre visite, sous l'œil des caméras, au Petit Séminaire d'Ambohipo pour annoncer un don de matériels de sonorisation en faveur des séminaristes, ce comportement du président de la Transition rappelle à certains de fâcheux souvenirs. « *Faire un don au profit d'un temple et de ses fidèles ne va pas sans*

¹ Cf blog Justmad « *articles remarquables* » janvier 2011 - <http://storage.canalblog.com/29/64/448497/60814383.pdf>

arrière-pensée. Surtout que le Ffkm se mobilise actuellement pour contribuer à la résolution de la crise. Nous pensons donc qu'Andry Rajoelina a mis en œuvre une stratégie pour influencer sur l'opinion », commente un opposant.

Le Secrétaire Général du Tim, Mamy Rakotoarivelo, commente pour *Midi* la déclaration faite par le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina : « Cette déclaration [...] a le mérite de rétablir la vérité. On se posait la question s'il y avait eu un coup commandité par Andry Rajoelina. L'information est maintenant confirmée. Dans ce cadre, nous recommandons à la communauté internationale d'assumer sa responsabilité. Les auteurs de coup d'Etat n'ont pas le droit de se présenter aux présidentielles. Et ce, suivant les accords de Cotonou ainsi que de la Charte de l'Union Africaine ».

13 janvier : arrivée de la délégation de la Sadc conduite par Leonardo Simão. Les « oubliés » des négociations entre la HAT et la mouvance Ravalomanana se manifestent. Le chef suprême des armées poursuit son offensive de charme envers la Grande muette.

Le Dr Simão est de retour. Il affirme que le processus qu'il conduit ne veut écarter aucune entité. Il n'y a donc pas que les négociations entre les mouvances Rajoelina et Ravalomanana qui comptent ; il n'est pas question de laisser de côté les deux autres mouvances et autres sensibilités. « Nous allons travailler avec les uns et les autres », déclare-t-il. « Il s'agit d'un processus multidimensionnel qui ne devrait négliger personne », a-t-il poursuivi. La délégation devrait rester 1 mois à Antananarivo. Lors de son dernier séjour, en décembre, le Dr Simão avait encouragé les parties à discuter et à proposer la mise en forme d'une nouvelle transition plus crédible, signifiant par là l'intégration des 3 mouvances dans les structures de la Transition afin que sa gestion soit inclusive et consensuelle. Comme au temps des premiers dialogues en terre africaine, les négociations piétinent entre la mouvance Ravalomanana, le Tgv et l'UDR-C sur l'attribution des sièges et sur les personnalités (de consensus ou issues directement de l'une des deux mouvances) qui dirigeront les institutions de la Transition. L'émissaire africain a semblé en retrait concernant l'ouverture du bureau de liaison de la Sadc dont la création est annoncée depuis quelques temps. Il déclare que cette structure « n'intégrera que la Communauté ». Un schéma qui ne correspond pas aux conditions posées par la HAT à travers le ministre des Affaires étrangères, qui insiste sur l'inclusion d'autres entités comme l'OIF ou la COI. « Elles peuvent aider la Sadc, mais c'est nous les médiateurs officiels », affirme le Dr Simão. Les officiers incarcérés à Tsiafahy ont demandé à rencontrer la délégation de la Sadc.

Négociations : les oubliés se manifestent. Des hommes politiques, étrangers aux négociations de sortie de crise du Hintsy à Ambohimambola se sont manifestés au moment où les copies du document renfermant l'avancement du dialogue sont envoyées aux deux chefs de file, Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana. Ils revendiquent d'être associés aux pourparlers et considèrent que les résolutions adoptées ne constituent « qu'une proposition comme toute autre ». « Nous avons participé à la chute de la dictature, aussi nous avons notre place sur l'échiquier politique », rappelle l'un d'entre eux. La plupart, membres du Parlement de la Transition, craignent que la composition des 2 chambres ne soit remise à plat. Un simple élargissement à de nouveaux membres leur paraît plus judicieux.

Le chef suprême des armées poursuit son offensive de charme envers la Grande muette. Andry Rajoelina et les Forces armées veulent afficher leur entente. Le premier annonce l'équipement de la Grande muette, tandis que celle-ci s'emploie à montrer sa solidarité devant son chef suprême. « Vous serez habillés de la tête aux pieds », a promis le président de la Transition. L'annonce a été faite au cours de la « Journée des officiers », à la Base aéronavale d'Ivato qui a réuni plus de 750 officiers. « Les équipements sont déjà en mer. À commencer par les brodequins et les mocassins vernis... Nous serons habillés pareils lors des journées sportives », s'est-il réjoui, se targuant des initiatives prises « afin que le peuple malgache soit fier de son armée ». Il rappelle, entre autres, l'octroi de véhicules 4x4, mais également d'hélicoptères, en 2010. En décembre, il avait décidé de rompre la politique de gel du tableau d'avancement des officiers généraux, malgré le risque de déséquilibre au sein de la hiérarchie militaire. Andry Rajoelina n'a cependant pas touché un mot sur l'application des résolutions des Assises militaires de 2009. Les autorités veulent de toute évidence effacer l'image de l'indiscipline qu'ont donnée les Forces armées depuis 2 ans. Les journalistes présents n'ont pas pu aborder les questions qui fâchent concernant les agissements répréhensibles de certains officiers qui se sont laissés corrompre dans différentes affaires qui ont défrayé la chronique, l'heure était à la convivialité...

Insécurité : la Commission Défense nationale et Sécurité du CST propose la redynamisation de l'autodéfense villageoise face à la recrudescence de l'insécurité. « *Devant la carence des responsables au niveau administratif et technique, la faiblesse des moyens humains et matériels des forces de l'ordre, l'insuffisance de la couverture spatiale des circonscriptions, la lenteur des interventions des entités responsables, l'impuissance des forces de l'ordre devant les actions criminelles perpétrées par des bandits nantis d'armes à feu, rien d'étonnant à ce que le milieu rural malgache soit en perpétuel danger* », déclare Jean Nicolas Randrianasolo. « *Ces bandits ont été spécialement formés et payés dans le but de semer des troubles dans le pays. Personnellement j'ai une petite idée de l'identité de leur financeur* », affirme le président de la Commission du CST, chargée de la sécurité et de la défense, Alain Ramaroson. Le général Ravalomanana soupçonne la présence de certains éléments des forces armées parmi les bandits.

14 janvier : Albert Zafy pose d'importants préalables à la conclusion d'un accord de sortie de crise sous l'égide de la Sadc. Incertitudes sur l'adoption d'une loi d'amnistie au cours de la prochaine session extraordinaire du Parlement de la Transition.

Les consultations avec le Dr Leonardo Simão ont commencé. Albert Zafy pose d'importants préalables. Tous les protagonistes rencontrés au 1^{er} jour de la mission de la Sadc s'accordent à reconnaître l'avancée des discussions, à l'exception du Pr Albert Zafy. Pour l'ancien président de la République, « *Leonardo Simão est seulement venu pour un simple contact* ». Même s'il reste optimiste, il pose des préalables, dont « *la mise en place d'un vrai gouvernement d'union nationale. Nous ne voulons pas faire partie d'un gouvernement pour seulement combler les vides* ». « *Les discussions devraient être menées de bonne foi* » a-t-il insisté, faisant allusion aux précédentes négociations de Maputo ou d'Addis-Abeba. Il a aussi réclamé une refonte intégrale de la Constitution, et « *un nouveau référendum mettant deux, trois propositions de référendum en concurrence* ». D'après Albert Zafy, « *toutes les résolutions des échéances précédentes, dont les "Dinika santatra", les Assises régionales et surtout la Conférence nationale ont été truquées au bénéfice du régime. [...] Tout doit être reconsidéré, à commencer par la CENI* ». A noter que les deux fractions du Tim ont accepté de rencontrer les médiateurs et que Leonardo Simão a eu une rencontre avec Andry Rajoelina, alors que ce dernier s'était refusé précédemment à s'entretenir avec Joachim Chissano. Les observateurs voient dans ces gestes le signe manifeste d'une décrispation.

Session parlementaire extraordinaire : l'amnistie exclue de l'ordre du jour ? *La Gazette* fait le constat que l'amnistie et la réconciliation nationale demeurent un sujet tabou, les politiques n'ayant jamais réussi à s'entendre sur la forme qu'elles devaient prendre. Les membres du Congrès et du CST ont entamé la procédure de convocation de la session extraordinaire du Parlement, qui aurait lieu en février mais la question de l'amnistie semble délaissée, au grand dam des principaux intéressés (Voninahitsy Jean Eugène, Boniface Zahakely, Pety Rakotoniaina, Tantely Andrianarivo, Pierrot Rajaonarivelo ...). L'adoption d'une loi d'amnistie nécessiterait au préalable la mise en place de la Commission Nationale pour la Réconciliation (CNR), désignée par la Constitution comme étant le conseil pour la préservation du *fihavanana*, qui définira les conditions nécessaires.

Le conseiller politique des Nations Unies, Peter Metcalf, reçu par Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana par intérim et secrétaire général du Tim. Il annonce que l'Onu n'aidera pas Madagascar pour l'organisation des élections tant que le gouvernement de consensus ne sera pas mis en place. Expliquant la présence des représentants de la HAT durant les travaux de la 65e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, Peter Metcalf a précisé : « *C'est la mise en œuvre d'une procédure administrative car au niveau de l'Onu, on reconnaît l'Etat et non les autorités en place* ».

15 janvier : L'émissaire de la Sadc précise les conditions de la communauté internationale. Andry Rajoelina met la pression sur la mouvance Ravalomanana, qui refuse de capituler.

Sanctions contre Madagascar : levées en trois étapes. L'émissaire de la Sadc a reçu une délégation de l'Escopol au siège de l'Onudi. Il lui a signifié que le processus de reconnaissance est subordonné au respect de 3 étapes. La première consiste en l'élargissement du Congrès et du CST aux autres forces politiques non encore représentées. La seconde passera par la formation d'un gouvernement d'union nationale où seront représentées toutes les forces vives. La mission de ce gouvernement sera de travailler de concert avec la Sadc, disposée à soutenir matériellement l'organisation des élections. Les Nations Unies se chargeront de l'observation de scrutins acceptés

par tous, dont l'organisation sera la troisième étape nécessaire pour satisfaire les attentes de la communauté internationale.

Le président de la HAT met la pression sur la mouvance Ravalomanana en imposant ses conditions dans les négociations. Mais celle-ci refuse de capituler. « *Nous allons mettre en place un gouvernement d'union. J'espère qu'il n'y aura plus de négociations qui traînent dans la mesure où ce n'est plus le moment* », a déclaré Andry Rajoelina au cours de la cérémonie de présentation des vœux des corps constitués. « *Le bateau arrivera à bon port. Ceux qui n'ont pas encore embarqué, ont l'occasion de le faire. N'allons-nous pas lancer des bouées à nos amis qui se sont noyés ?* », se demande celui qui affirme être le commandant de bord. « *Nous procéderons à une ouverture auprès de toutes les personnes de bonne volonté, d'où qu'elles viennent* », a-t-il ajouté. L'annonce de cette main tendue conditionnée est faite au moment où la médiation de la Sadc entame une tournée annoncée comme décisive. La mouvance Ravalomanana n'entend pas « *être menée en bateau* » malgré la mise en garde d'Andry Rajoelina. « *Et si nous venons pour sauver le bateau Madagascar qui est en train de couler ?* », a riposté l'ancien vice-président de la Chambre basse, Mamy Rakotoarivelo, président du Tim par intérim et « *président du Congrès* » d'après l'Acte additionnel d'Addis-Abeba. « *Nous sommes prêts à nous abstenir, de participer à la Transition, si jamais on ne veut plus négocier avec nous* », a-t-il prévenu.

Pour Raharinaivo Andrianatoandro, le pouvoir actuel est consensuel et inclusif. Le président du Congrès de la Transition, qui doit son retour au Parlement à Andry Rajoelina, a fustigé ses anciens collègues du Tim qui ne se sont pas ralliés et qui sont encore en train de négocier pour une transition crédible. Il leur reproche de maintenir la population en otage en refusant d'intégrer la Transition.

Les chefs d'Église du Ffkm absents de la cérémonie des vœux au palais présidentiel. Mgr Odon Razanakolona, archevêque d'Antananarivo, est le seul chef d'Église au sein du Ffkm qui a fait acte de présence, accompagné du Père Pedro. Le pasteur protestant Lala Rasendrasahina, président en exercice du Ffkm, le Dr Endor Modeste de l'Église luthérienne et Mgr Samoela Jaona Ranarivelo de l'Église anglicane ont brillé par leur absence. Les représentations diplomatiques auraient-elles été invitées à cette cérémonie ? C'est ce que laissent croire les indications sur les tables qui, finalement, étaient occupées par des opérateurs économiques étrangers, chinois et « *karana* ».

16 & 17 janvier : Bernard Tapie, homme d'affaires controversé, en négociation avec Andry Rajoelina pour la réalisation de projets immobiliers. La présidence félicite le peuple tunisien et établit un parallèle avec le mouvement populaire malgache de 2009.

Arrivée de Bernard Tapie, afin de « contribuer aux efforts de développement déployés dans le pays par le régime de Transition », selon un communiqué de la direction de la Communication de la Présidence. Débarquant de son jet privé, il a été accueilli par Haja André Resampa, secrétaire général de la Présidence. Des entretiens ont été programmés avec Andry Rajoelina. *Sobika* rappelle que l'homme d'affaires controversé vient de récupérer une fortune colossale, suite à son procès gagné sur l'affaire de la revente d'Adidas (on parle de 150 millions d'euros). Bernard Tapie pourrait intervenir dans le montage de projets immobiliers, l'intéressé étant - semble-t-il - devenu actionnaire de la compagnie Urbania, à hauteur de 30 millions d'euros [ce qu'il démentira au terme de son séjour]. Cette société française œuvre dans la location, la gérance et la copropriété immobilière. Or, le président de la Transition a annoncé dans son discours des vœux qu'il allait lancer un vaste programme intitulé « *la Résidence des résidents* », une initiative devant permettre aux étrangers d'acquérir un bien immobilier à Madagascar et d'obtenir en contrepartie un visa de long séjour. Il a également annoncé la construction à Antananarivo du « *plus grand centre commercial de l'Océan indien* ». « *Bernard Tapie, c'est le symbole du business en France, mais où tous les coups sont permis pour réussir* », écrit le site. *Tribune* s'interroge : « *La question est maintenant de savoir si l'État peut négocier et contracter de gré à gré avec un opérateur et investisseur privé* ».

Le Président malgache félicite le peuple tunisien². « *Le Président de la HAT de Madagascar et le Peuple Malagasy félicitent vivement le Peuple Tunisien d'avoir pu manifester avec foi et courage le combat qu'il a mené d'une manière déterminée pour le respect des droits humains. [...] Sachez que le Peuple Malagasy, qui a également agi de la même manière pour faire entendre sa voix, est à vos*

² Voir aussi Blog Justmad « *articles remarquables* » janvier 2010 – « *Ben Alisation rampante* » - <http://storage.canalblog.com/65/43/448497/60964514.pdf>

côtés ». Sobika écrit : « *Ce qui se passe en Tunisie ferait bien d'inspirer les politiciens malgaches : ceux qui confisquent les richesses et libertés d'un pays finissent toujours par subir la colère du peuple. La Tunisie a déjà formé son gouvernement d'union nationale en à peine quelques jours là où les malgaches sont incapables de le faire en 18 mois ! Les premières mesures sont éloquentes et devraient aussi inspirer les politiciens malgaches : liberté totale de l'information et de la presse [...] et libération de tous les prisonniers politiques (quid de la situation à Madagascar ?). Cela s'appelle des mesures d'apaisement qu'on ferait bien de suivre dans le cadre de la réconciliation nationale* »

Les vœux de la ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa : en 2011, la Justice sera placée sous le signe de l'amour. « *Amour de la vérité, amour du travail, amour de l'application des lois et surtout amour de l'initiative dans l'exercice de ses fonctions* », a-t-elle déclaré. Une philosophie en harmonie avec la nouvelle devise de la IV^{ème} République, note le quotidien *Les Nouvelles*. « *Et c'est dans cette voie que la réorganisation du ministère, ainsi que la nouvelle attribution du Garde des Sceaux devrait se faire* », a-t-elle poursuivi. S'agissant de l'amnistie, elle précise « *je ne suis pas contre, mais comme l'amnistie relève du domaine légal, je pense, personnellement, que les membres du Parlement qui sont déjà en place devraient trancher sur la question* », a-t-elle indiqué, précisant que le président a la possibilité de légiférer par voie d'ordonnance. Parmi les objectifs 2011, la construction de nouvelles prisons « *aux normes* » et le renforcement du respect des droits de l'homme, passant notamment par la formation du personnel pénitentiaire.

Médiation de la Sadc : Raharinaivo Andrianantoandro pressé de négocier avec le Tim « tendance Ravalomanana ». Selon *Midi*, le chef de file de l'aile dissidente du Tim a accepté de tenter un rapprochement avec les éléments du Tim restés fidèle à l'ancien président. Les médiateurs auraient recommandé à Raharinaivo Andrianantoandro de clarifier sa situation au sein du Tim afin de pas compliquer les négociations, et notamment son volet « *clé de répartition* ». Le secrétaire général du Tim Ravalomanana, Mamy Rakotoarivelo, n'a pas tardé à faire connaître son refus. Il a martelé que Marc Ravalomanana est le seul habilité à désigner les représentants de la mouvance au sein des institutions de la Transition.

« **Congrès de la Transition – 2.000 assistants parlementaires en vue ?** », titre *La Vérité*. Selon le quotidien proche du pouvoir, le Congrès se prépare à la venue de milliers d'assistants parlementaires, outre l'éventuelle augmentation du nombre des membres de cette institution qui pourrait résulter d'un accord politique avec les formations restés en marge. Les membres du Congrès, au nombre de 250 actuellement, proposent 8 assistants pour chacun d'entre eux. Si l'on applique ce même ratio au CST, on pourrait atteindre un effectif exorbitant de 3.000 assistants parlementaires, affirme le quotidien.

Piraterie : un bateau de croisière attaqué en haute mer après son escale à Nosy Be. Le « *Spirit of Adventure* » a été pris pour cible au large de Mayotte. Lançant ses machines à plein régime, il est parvenu à distancer ses poursuivants. Les éléments de la base aéronavale d'Antsiranana et les forces du 2^{ème} RFI seront désormais mobilisés dans la surveillance des eaux territoriales malgaches, avec l'appui des militaires français basés à La Réunion. Un gazier vient de bénéficier de la protection d'un remorqueur qui l'a escorté de Morondava à Mahajanga, dans le canal du Mozambique.

18 janvier : le Tim et la mouvance Ravalomanana au centre des discussions avec l'équipe de médiateurs de la Sadc. La visite « privée » de l'homme d'affaires Bernard Tapie, à la réputation sulfureuse, sous le feu des projecteurs.

Peter Metcalf en visite au Congrès : « Un signe de reconnaissance des institutions », selon Raharinaivo Andrianantoandro. L'émissaire des Nations Unies a rendu visite au président du Congrès (CT), lequel n'a pas manqué de saisir l'occasion pour tenter de démontrer que la communauté internationale était en train de reconnaître les institutions de la Transition à laquelle il appartient. Selon Raharinaivo Andrianantoandro, « *Peter Metcalf a abordé les problèmes de fond de la crise et les termes de référence de la sortie de crise* », sans plus de précision. A ses yeux, la volonté de Mamy Rakotoarivelo, chef de file de la mouvance Ravalomanana, de négocier est un signe implicite de reconnaissance d'Andry Rajoelina à la tête de la Transition. Le maintien de Raharinaivo Andrianantoandro au perchoir du CT figure parmi les points les plus discutés du processus de sortie de crise, surtout entre la partie Rajoelina et celle emmenée par Mamy Rakotoarivelo, secrétaire général du Tim. La place de Raharinaivo à la présidence du CT serait menacée. Mais celui-ci prend les devants : « *Réclamer ma tête serait la remise en cause du processus de sortie de crise dont l'accord d'Ivato* », prévient-il.

L'équipe de Zafy Albert insiste pour la nomination de son chef de file à la tête du CNR. Victor Wing Hong, l'un des fondateurs de l'Organisation des familles des personnes arrêtées suite à la crise politique (Ofpacpa), membre de la mouvance Zafy, a rappelé ses exigences pour la nomination de l'ancien président à la tête du Comité National pour la Réconciliation.

La visite « privée » de l'homme d'affaires Bernard Tapie, à la réputation sulfureuse, sous le feu des projecteurs. Aucune information n'a filtré de sa rencontre avec Andry Rajoelina, Camille Vital et des opérateurs locaux. Était-il question d'affaires publiques ou d'affaires privées ? Nul ne le sait. L'opinion est impatiente d'en savoir plus. Le président de la Transition, lors de la cérémonie des vœux, avait annoncé la réalisation de son très ambitieux programme de « *Résidence des résidents* » nécessitant de gros investissements (1 milliard d'euros, soit un peu moins que le budget national) et la création de 250.000 emplois. La visite de Bernard Tapie pourrait s'inscrire dans le prolongement de cette annonce mais pour *Tribune*, des observateurs se demandent si ces projets ne relèveraient pas plutôt du « *business* » des autorités et de leurs proches. Selon *La Gazette*, l'ancien patron de l'OM aurait été sollicité par le Français, Philippe Leclerc, proche conseiller d'Andry Rajoelina. « *En tout état de cause, voilà au moins un projet d'investissement qui va échapper aux Chinois. Ça nous change un peu* », écrit le quotidien. Le journal *Les Nouvelles* indique qu'il s'agit d'un déplacement strictement privé, comme l'aurait confié l'ambassadeur de France, Jean-Marc Châtaignier. Le journaliste ajoute : « *Mais officiel ou pas, force est d'avancer que la transparence annoncée de la gestion des affaires nationales n'aura pas été de mise en ce qui concerne cette visite. Or, c'est justement ce défaut de transparence qu'on a maintes fois imputé aux dirigeants qui, à tort ou à raison, sont taxés de fait de n'en faire qu'à leur guise. [...] Force est de constater que ces apports privés, pouvant constituer une alternative aux aides budgétaires dans la réalisation de programmes sociaux, peuvent susciter quelques interrogations, non pas tant dans la manière de les interpréter que dans leur effectivité. En effet, ces deux dernières années et malgré l'absence de la reconnaissance internationale, un certain nombre d'opérateurs ont effectué le déplacement, parmi lesquels des Chinois, des Saoudiens, des Thaïlandais, [...] avec parfois la ferme intention de s'installer dans le pays ...* »

« **Tapie rouge** », titre le billettiste de *L'Express*. « *C'est un homme ragaillardi par sa victoire sur le Crédit Lyonnais assortie d'un chèque de 390 millions d'euros dont il lui reste 220 millions après déduction des dettes, dans la vente d'Adidas, qui est l'hôte de la HAT. Il pèse donc deux fois les Chinois de Wisco. Va-t-il ainsi racheter la Transition et ses lourdes futures institutions de 50 ministres et 500 parlementaires ? On n'en sait pas grand chose. Certains partis ont en tout cas l'intention de le proposer au poste de Premier ministre de consensus du gouvernement d'union internationale. Pourquoi pas après tout ? Les Américains en particulier et la communauté internationale en général n'exigent-ils pas la désignation d'un expert étranger à la tête de la CENI ? Ce qui est certain c'est qu'il ne vient pas faire du cinéma aux côtés de Rajao et amuser la galerie. [...] Il est resté un homme d'affaires et n'est certainement pas venu pour une...croisière* ».

Pour *La Gazette*, « il faut cependant garder les pieds sur terre. Car si le concept [*de Résidence des résidents*] est nouveau pour les Malgaches, il est déjà en cours de réalisation dans les îles, notamment à Maurice et aux Seychelles qui ont pris une longueur d'avance sur nous. L'idée est simple : offrir à l'étranger la possibilité d'acquérir une villa ou un appartement dans un endroit le plus plaisant possible et lui donner en même temps le statut de résident fiscal qui lui permet d'éviter la double imposition et de continuer de payer de lourds impôts dans son pays d'origine. Les stars internationales ont été ciblées prioritairement par les promoteurs dans les îles voisines avant de se tourner de plus en plus vers les retraités aisés de France et les Sud-africains fortunés. Le bilinguisme (français, anglais) est un avantage que les Seychellois et les Mauriciens exploitent à fond. La non-maîtrise de la langue anglaise sera un handicap sérieux pour Madagascar. La barrière des langues ne sera cependant pas décisive si la Grande Ile offre des atouts supplémentaires par rapport aux îles sœurs. [...] En fait, ce projet présente les mêmes handicaps que pour le tourisme malgache. Sur le plan de la santé, la construction des hôpitaux dans les grands centres urbains comblera les lacunes en la matière et rassureront les riches expatriés qui ne s'installent que là où il y a un minimum de garanties sanitaire et sécuritaire ». Encore faut-il que ces annonces se réalisent et que les personnels compétents soient formés. « *Il y a aussi les voies d'accès qui restent problématiques dans des régions superbes mais enclavées. [...] Au-delà de la concurrence avec les îles voisines, la « Résidence des résidents » risque en fait de devoir faire face à un conflit social. Car si a priori le Malgache est par nature accueillant, il n'a jamais toléré l'existence d'une société à double vitesse. Il faut surtout lui ôter de la tête l'idée selon laquelle on veut vendre le pays aux riches étrangers.* »

Le projet de construction de la « *Résidence des résidents* » va transformer le pays en un gigantesque chantier immobilier, annonce *Les Nouvelles*. La surface totale bâtie va occuper 150 hectares. Au bas

mot, c'est plus de 3.000 villas qui vont sortir de terre. On ignore encore la ou les localisations de ce projet. Le quotidien se félicite de l'annonce de ces investissements dans le haut de gamme.

19 janvier : les négociations entre les formations proches de la HAT et la mouvance Ravalomanana dans l'impasse. Le pouvoir rejette les exigences des représentants de l'ex-président. Les médiateurs font pression pour la reprise du processus malgacho-malgache.

Négociations d'Ambohimambola dans l'impasse. La suspension de la rencontre au Hintsy à Ambohimambola est définitive, suite à la déclaration du président de la HAT lors de la cérémonie de présentation des vœux. Au moment de la suspension, il avait pourtant été convenu que les deux chefs de file fassent part de leurs réactions au document actant l'état d'avancement des négociations mais les partisans d'Andry Rajoelina estiment que le discours présidentiel a mis un point final aux rencontres. Les exigences du Tim sont jugées inacceptables, notamment le retour de Marc Ravalomanana et les modalités de désignation du Premier ministre du gouvernement d'union nationale. Les parties ont été reçues par les médiateurs de la Sadc, qui les aurait fermement invités à poursuivre le processus malgacho-malgache.

Selon *L'Express*, des personnalités proches de la HAT seraient intervenues auprès du SG des Nations Unies, Ban-Ki Moon, pour qu'il fasse échec aux initiatives de l'émissaire de la Sadc.

Des membres du corps diplomatique présents à la cérémonie de remise de drapeaux aux 30 généraux nouvellement promus ou nouvellement nommés. La presse relève la présence de l'ambassadeur de France, Jean-Marc Châtaigner, des ambassadeurs du Sénégal et de Russie. La présence de l'ancien ministre des Affaires étrangères sous les régimes Ratsiraka et Ravalomanana, le général Marcel Ranjeva, a été également remarquée. Le général Rakotoarimasy André Lucien, ministre des Forces Armées, a tenu à remercier Andry Rajoelina pour « *la dévotion particulière qu'il porte pour l'Armée Malagasy* ». Le ministre a réitéré que 2011 sera « *une année d'éthique et de déontologie* » et qu'« *il incombe en premier lieu aux officiers généraux de redorer le blason de la Grande Muette* ». La présidence de la HAT a annoncé que « *Camille Vital, Premier ministre depuis le 20 décembre 2009, a été nommé général de brigade le 1er juin 2008* ». « *Le décret a un effet rétroactif* », a-t-on fait savoir. Le chef du gouvernement figurait de ce fait sur la liste des nouveaux officiers généraux promus et nommés au titre de 2010.

20 janvier : divergences persistantes entre les protagonistes aux négociations sous l'égide de la Sadc. Une mission d'évaluation électorale de l'Onu attendue. Coup d'État de mars 2009 : Marc Ravalomanana porte plainte contre le lieutenant-colonel Charles Randrianasoavina. Visite de Bernard Tapie : pétard mouillé ? Le mystère demeure...

Les divergences des points de vue entre les parties prenantes aux négociations se confirment, malgré l'optimisme de Leonardo Simão. Après une semaine de tentative de rapprochement des points de vue, les protagonistes semblent vouloir maintenir leur position. Ils estiment pourtant que le processus électoral est incontournable dans la résolution de la crise. Le bilan d'avancement des négociations établis par le médiateur fait état d'une « *compréhension plus élevée de cette nécessité de participer aux institutions de la Transition et au processus électoral* », y compris au sein des mouvances Ratsiraka et Zafy. D'après des confidences obtenues auprès de membres du Comité militaire pour la défense nationale (CMDN) qui l'ont reçu, il aurait indiqué que le processus malgacho-malgache de sortie de crise est sur la bonne voie, « *celui-ci sera poursuivi avec ou sans la participation des 3 mouvances dans les différentes institutions de la Transition* ». Emmanuel Rakotovahiny, chef de délégation de la mouvance Zafy, confirme toutefois que les 3 mouvances expriment toujours de fortes réserves. Il exige en préalable de Leonardo Simão qu'il réponde aux questions des 3 mouvances : les négociations de Maputo et d'Addis-Abeba demeurent-elles le cadre légal du dialogue ? Les quatre mouvances pourront-elles être de nouveau conviées à une rencontre ? La IVème République et le référendum du 17 novembre sont-ils reconnus ? Ange Andrianarisoa, de la mouvance Ratsiraka, a confié que rien n'avait encore été décidé, il n'y aurait eu jusqu'ici que des échanges d'informations. Hery Rasoamaromaka, coordonnateur régional de du Tgv a insisté sur l'inutilité d'un nouvel accord. Il soutient que les discussions en cours constituent une étape de collecte de propositions à soumettre à Andry Rajoelina, en vue de la formation du gouvernement d'union nationale.

Une mission d'évaluation électorale de l'Onu est attendue fin janvier, a confirmé l'émissaire de la Sadc. « *Nous sommes en train de mobiliser les efforts des Nations Unies afin qu'il y ait un travail*

d'évaluation de la situation à Madagascar mais il faut préciser que les Nations Unies ne vont pas remplacer les institutions malgaches chargées des élections. Il est impératif que les décisions prises soient des décisions nationales », a-t-il précisé à l'issue de sa rencontre avec le Premier ministre, en présence des ambassadeurs sud-africains et mauriciens. « Mais il faut trouver une solution pour que tout le monde accepte les résultats », s'empresse d'affirmer l'émissaire de la Sadc. De son côté, Camille Vital estime « qu'en ce qui concerne des élections libres et transparentes, un grand pas a déjà été franchi dans l'organisation du dernier référendum constitutionnel du 17 novembre 2010 et que justement, en vue de pallier aux lacunes, la date des législatives a été ajournée ».

Coup d'État de mars 2009 : Marc Ravalomanana porte plainte³. À la faveur des aveux du lieutenant-colonel Charles Randrianasoavina qui déclare avoir effectué avec Andry Rajoelina un coup d'État, voire un double coup d'État en 2009, la défense de Marc Ravalomanana porte plainte devant le Doyen des juges d'instruction d'Antananarivo. Elle porte plainte contre le commandant Charles de l'époque et consorts et dépose également plainte contre X. Étant président de la République, élu au suffrage universel, Marc Ravalomanana estime avoir été spolié dans ses droits et réclame justice auprès du Tribunal de Première instance d'Antananarivo. Le document porte le sceau de la République. L'ancien président s'en remet ainsi à la Justice malgache qui a, selon lui, « une occasion unique dans son histoire de montrer son indépendance ». La ministre de la Justice a déclaré que ce dernier en avait parfaitement le droit. « C'est une plainte contre le peuple qui s'est révolté en 2009. Elle n'aura aucune influence sur notre détermination à résoudre la crise et à avancer vers le processus électoral », a-t-elle toutefois commenté.

Pétard mouillé ? Bernard Tapie dément avoir conclu des accords. Il se dit « bluffé » par Andry Rajoelina. L'homme d'affaires a fait un véritable éloge de président de la Transition lors d'une conférence de presse tenue au terme de son séjour. Il a déclaré avoir été trompé à propos du jeune président. « J'ai rencontré quelqu'un de très mature, compétent, et qui a une vision très lucide de la situation », a-t-il déclaré, avant d'ajouter que la population malgache est très jeune et qu'il est logique d'avoir un jeune au pouvoir. « Si le processus qui est engagé amène votre pays à procéder à des élections [...], je crois que vous aurez avec lui et son équipe, si c'est lui qui gagne, quelques années où on va entendre parler en bien de Madagascar » a-t-il estimé. Bernard Tapie a été avare d'informations sur ses entretiens en tête-à-tête avec Andry Rajoelina. Impossible de savoir s'il a été question du projet de financement de la « Résidence des résidents ». Il se dit « à la retraite des affaires et de la politique » et affirme qu'il n'est pas intéressé par les opportunités d'affaires à Madagascar ; il se dit même étranger à la société Urbania, spécialisée dans l'immobilier, et qui a été mentionnée dans le communiqué officiel publié à son arrivée. Il a seulement annoncé la création prochaine à Antananarivo d'une école de commerce et des affaires, dont la formation serait gratuite et ouverte à des jeunes défavorisés. Le régime de Transition a proposé à Bernard Tapie d'acheter l'Air Force II, le deuxième avion acheté par Marc Ravalomanana, qui n'a toujours pas trouvé preneur. L'homme d'affaires a affirmé avoir décliné l'offre. « Les avions sont ma passion. Mais moi même, j'en ai déjà un », a-t-il argumenté.

Laurent Tapie : proche ami d'Andry Rajoelina ? La Gazette indique que Bernard Tapie a révélé qu'il était venu accompagner son fils Laurent (invisible à la conférence de presse) : ce fils qui « fait mieux que moi, ça agace un peu, mais tant mieux », a-t-il souligné, ajoutant : « Laurent a fait sa scolarité ici, avec un personnage de son âge qui a réussi fort bien, et qui est éminent » S'agit-il d'Andry Rajoelina ? Le quotidien note que plusieurs représentants de la présidence assistaient à la conférence de presse, signe de l'importance que celle-ci accorde à ce séjour... « Se déplacer ainsi à Madagascar, à bord d'un jet privé, pour seulement créer une école de commerce, prête à sourire, pour ne pas dire plus. [...] Tôt ou tard, on saura la vérité », conclut-il.

Le pays dérive doucement à l'aventure. Le chroniqueur Vanf de L'Express écrit : « Face au dédain des institutions monétaires du village planétaire, la tentation est grande de « financements parallèles » : en 1993, ce fut un prince du Liechtenstein dont on n'entendra plus jamais reparler ; en 2009, ce fut un Cheikh arabe que personne ne connaissait ; en 2010, c'était une délégation de la Libye, pays hautement démocratique et éminemment fréquentable ; en 2011, c'est au tour de Bernard Tapie. Faute de FMI ou de Banque mondiale, et malgré les dénégations auxquelles personne ne croit faute de schéma technique crédible, le pays dérive doucement à l'aventure ».

Construction d'un hôpital à Andohatapenaka [quartier périphérique d'Antananarivo], sur un terrain de Tiko où Marc Ravalomanana projetait de construire une usine de provende. Des

³ Cf Blog Justmad, « articles remarquables » janvier 2011 - <http://storage.canalblog.com/16/91/448497/61023481.pdf>

rizières remblayées acquises dans des conditions controversées. Antsiranana, Toamasina et maintenant dans la capitale, Andry Rajoelina continue à accaparer des terrains du groupe Tiko pour réaliser ses promesses. Un hôpital aux normes internationales qui servira de modèle dans l'Océan Indien, affirme-t-il. Les travaux démarrent et devraient être achevés dans 6 mois. Le chantier a été confié à la société Assist Développement, du français Alain Moyon, qui a défrayé la chronique à la fin du régime Ravalomanana. « *Ces terrains seront rendus au bénéfice de la population car ils ont été acquis au moyens des derniers publics. Dorénavant, ce ne sera plus une seule et unique personne qui en jouira mais toute la population* », déclare Andry Rajoelina. L'avocate du groupe Tiko, Me Hanitra Razafimanantsoa, affirme qu'une telle initiative la laisse sans voix. « *Le terrain d'Andohatapenaka n'est pas le premier que le régime saisit de force. Cela fait maintenant près de deux années que les autorités dérobent peu à peu le patrimoine du groupe Tiko* » a-t-elle conclu.

21 janvier : le régime et les 3 mouvances restent sur leurs positions. Marc Ravalomanana joue ses dernières cartes en exploitant le dépôt de sa plainte contre le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina. Incertitude persistante sur les intentions d'Andry Rajoelina pour les présidentielles.

Le régime et les 3 mouvances s'engagent dans une guerre des nerfs à une semaine de l'assemblée générale de l'UA. Andry Rajoelina affiche sa détermination à aller de l'avant dans la formation du gouvernement, avec ou sans les mouvances des anciens présidents. Ces dernières ne veulent pourtant rien céder. « *Nous allons incessamment mettre en place le gouvernement. Il ne reste plus que quelques détails organisationnels à régler. Tant mieux pour ceux qui y prendront part et tant pis pour ceux qui s'y refuseront. Nous nous en lavons les mains* », a-t-il averti, entendant bien ne pas se laisser forcer la main et se réserver le dernier mot, ayant obtenu la reconnaissance nationale à travers l'adoption de la Constitution de la IV^{ème} République. Les positions affichées par les uns et les autres restent éloignées. La plainte déposée par Marc Ravalomanana traduit un raidissement de sa position. S'appuyant sur les « *éléments nouveaux qui viennent d'être révélés par Charles Randrianasoavina* », il estime qu'il faut que les uns et les autres reconsidèrent l'opportunité de la participation au processus actuel. « *Difficile de travailler avec les auteurs de coup d'État. [...] Je fais campagne actuellement auprès de la communauté internationale pour considérer ce nouveau fait dans la résolution de la crise. Il appartient aux médiateurs de prendre en compte cette nouvelle donne* », a-t-il lancé à l'endroit de la communauté internationale. À l'heure où la Sadc sollicite « *des efforts supplémentaires* » de la part de chaque camp, spécialement envers les chefs de mouvance, Marc Ravalomanana affiche une toute autre détermination, aux antipodes du processus actuel, en maintenant le flou sur la poursuite de sa participation dans celui-ci. Pour *Le Courrier*, l'ancien chef de l'Etat joue ses dernières cartes. Il exige des investigations sur les faits qui se sont déroulés durant les moments forts de la crise avant de procéder à la réconciliation. « *Il faut d'abord connaître les auteurs des crimes* », a-t-il rajouté.

De son lieu de détention, Charles Andrianasoavina fait parvenir un courrier à la délégation de la Sadc⁴. Revenant sur les troubles et les pillages qui se sont produits le « *lundi noir* » du 26 janvier 2009, il dénonce l'implication de plusieurs membres de l'actuel CST, qui auraient participé à des réunions préparatoires. Il met en cause également de grands opérateurs indo-pakistanaïens ainsi que 3 opérateurs malgaches, qu'il accuse d'avoir financé les événements du 1^{er} trimestre 2009. Ces sociétés bénéficiaient actuellement des faveurs du régime. Le lieutenant-colonel demande à être jugé par le TPI pour acte de coup d'Etat, organisation des malfaiteurs, destruction de biens publics et privés et complicité de meurtre. Ce, dans l'objectif d'embarquer avec lui les dirigeants actuels et spécialement, Andry Rajoelina.

Eugène Mangalaza remis en selle : l'ancien et très éphémère Premier ministre de consensus admis par les 4 mouvances politiques, a été reçu par l'émissaire de la Sadc. Rien n'a filtré de cette rencontre sinon qu'Eugène Mangalaza s'est dit optimiste. « *La solution à la crise est imminente car il est temps que la crise prenne fin* », a-t-il déclaré. Eugène Mangalaza, de la mouvance Ratsiraka, avait été retenu à l'époque par les 4 chefs de file pour diriger le gouvernement de consensus ; il avait alors pris la place de Monja Roindefo mais il n'avait pu constituer son gouvernement. C'est ainsi qu'en décembre 2009, Andry Rajoelina l'avait remplacé par Camille Vital, alors officier supérieur en disponibilité. Depuis lors, Eugène Mangalaza est retourné à ses premiers amours, l'enseignement et

⁴ Cf blog Justmad, « *articles remarquables* » janvier 2011 - <http://storage.canalblog.com/43/47/448497/61109071.pdf>
Et <http://storage.canalblog.com/30/98/448497/61084594.pdf>

la recherche. La reprise des négociations pour l'adhésion des 3 mouvances au processus malgacho-malgache l'a replacé dans le champ politique. On voit mal Andry Rajoelina récupérer comme Premier ministre de consensus un homme qu'il avait rejeté en son temps mais il sera probablement appelé à jouer un rôle important dans la future Transition. Certains le voient déjà comme le remplaçant du ministre de l'Enseignement supérieur, très critiqué et objet de revendication de limogeage de la part du Syndicat des enseignants chercheurs.

Election présidentielle : incertitude persistante sur les intentions d'Andry Rajoelina. Il laisse entendre que sa participation n'est pas définitivement écartée. *« J'ai déjà annoncé le 12 mai 2010 que je ne me présenterai pas à la course à la Présidence. Jusqu'ici, cette déclaration tient toujours et d'ailleurs, je n'ai pas encore fait une contre-déclaration, mais si jamais, avec l'évolution de la situation, il y aura de nouvelles données qui ne permettront pas d'honorer cet engagement, il devrait y avoir une autre déclaration »*, a-t-il annoncé en marge de la cérémonie de pose de première pierre de l'hôpital d'Andohatapenaka. Pour Lanto Rakotomavo, secrétaire nationale du parti Tgv, *« tout citoyen malgache répondant aux critères d'éligibilité ne peut être privé de ce droit de se porter candidat à une élection. Si la grande majorité ressent le besoin de continuer les programmes déjà entamées, c'est certain qu'on fera appel à lui pour devenir le premier président de la IVème République »*. L'âge minimum pour se porter candidat a été réduit de 40 à 35 ans dans la nouvelle Constitution, ce qui permet désormais à Andry Rajoelina, né le 30 mai 1974, de briguer la présidence. Les Etats-Unis, la France et l'OIF ont souhaité, dans leurs plans de sortie de crise respectifs, la concrétisation de la non-candidature d'Andry Rajoelina. Ils ont également appelés les autres anciens présidents à ne pas s'engager dans la course.

22 janvier : la collusion entre le camp Ravalomanana et le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina provoque de vives réactions du pouvoir. La CNOSC sort de sa discrétion et tente de relancer la médiation. Les 3 mouvances sollicitent le Ffkm.

La ministre de la Justice tire à boulets rouges sur la plainte déposée par le camp Ravalomanana concernant les circonstances du changement de pouvoir en 2009. Christine Razanamahasoa soutient la légitimité du mouvement pour balayer du revers de la main l'idée de coup d'État. *« Ce sont des milliers, voire des millions de gens qui se sont soulevés contre le régime de Ravalomanana. Je ne vois pas comment ces gens-là pourraient devenir justiciables devant la justice »*, argumente-t-elle. La garde des Sceaux attaque également la déclaration de l'officier supérieur. *« Il faut examiner si l'aveu n'a pas été extorqué ou encore obtenu par intimidation »*, soulève-t-elle, avant de qualifier le geste de l'officier supérieur d'*« irresponsable »*, allant jusqu'à évoquer la possibilité d'un *« examen psychique »* de ce dernier, avant de soupçonner une manœuvre politique. *« C'est une action a posteriori évoquée pour le besoin de la cause, dans le but de pérenniser la crise »*, lance-t-elle. La ministre s'engage cependant à respecter l'indépendance de la Justice dans l'examen de cette plainte. Elle estime enfin qu'il n'y a aucun motif pour que le lieutenant-colonel fasse appel à un tribunal international.

Des agents pénitentiaires sommés de s'expliquer. Le ministère de la Justice a fait part d'une demande d'explication adressée aux agents pénitentiaires assurant le convoi du lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina. Ils devront également répondre de leur acte devant le Conseil de discipline. Les autorités leur reprochent d'avoir laissé l'officier s'exprimer sur les événements de 2009 en marge de son audition au tribunal.

Commentaire de L'Express : *« Bourreau du pasteur Lala Rasendrasahina qu'il avait fait passer un très mauvais quart d'heure ce fameux jour [17 mars 2009], héros de toutes les arrestations musclées dont celle du colonel Théophile Ralaimanandraibe, son patron au régiment de Toliara en 1992, en avril 2009 au Carlton, il est devenu un témoin gênant. Le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina est aujourd'hui le porteur d'eau de l'ancien Président qu'il avait détrôné et qui trouve en lui un véritable messie. Ses témoignages et ses révélations ont permis à Ravalomanana de porter plainte contre les personnes citées par l'officier d'avoir organisé et participé au coup d'État avec lui. Une situation embarrassante pour l'État et un test sérieux pour la justice. L'ancien co-patron des FIS peut avoir divagué, des signes laisseraient croire qu'il crée une panique quelque part. Quand la ministre de la Justice le qualifie d'irresponsable et de psychopathe, on aurait aimé l'entendre dire à l'époque où le redoutable officier était couvert de lauriers pour ses exploits. On se demande si la garde des Sceaux a parlé en tant qu'acteur politique ou en tant que patronne de la Justice, première garante de l'indépendance de cette juridiction, illustration de l'impartialité et de l'équité »*.

Des groupements politiques ont rencontré la CNOSC. La médiation malgache de résolution de crise sort de sa discrétion. C'est au moment où l'émissaire de la Sadc est en pleine mission de rapprochement des protagonistes qu'elle se fait entendre. L'organisation a programmé 2 journées de rencontres à huis clos. Elle affirme œuvrer en toute indépendance vis-à-vis de la médiation étrangère. L'UDR-C, formation proche du pouvoir, n'a pas répondu à l'invitation. « *On n'a plus besoin d'une telle rencontre avec la CNOSC qui a déjà échoué dans sa démarche* », a expliqué Hery Rasoamaromaka du parti présidentiel Tgv. Saraha Georget Rabeharisoa, présidente du parti Vert, a, de son côté déclaré à l'issue de l'audience que le projet de signature d'un nouvel accord n'est plus à l'ordre du jour : elle estime que le rapprochement doit désormais être axé sur la réalisation des élections. La CNOSC ne se montre pas très optimiste sur les démarches de Leonardo Simão. « *Cet émissaire de la Sadc ne connaît pas la situation qui prévaut à Madagascar. Ainsi, il peut échouer avec sa méthode. C'est la raison pour laquelle, nous poursuivons les consultations pour que nous puissions apporter notre appui aux démarches de la Sadc* », explique André Rasolo.

Les 3 mouvances sollicitent le Ffkm. A l'occasion de la rencontre entre la société civile et des représentants des 3 mouvances, Emmanuel Rakotovahiny a fait part de son souhait de voir le Ffkm consulté sur la situation. « *Nous attendons les conseils de ces chefs d'Église. Nous déciderons après de la suite à donner aux négociations actuelles* », a-t-il déclaré. L'appel en faveur d'un retour du Ffkm, n'est pas fortuit. L'intronisation imminente du pasteur Fjkm Lala Rasendrasahina comme nouveau président du Ffkm, pour un mandat d'un an à la place de Mgr Jaona Ranarivelo, de l'Église anglicane, est un événement majeur qui redonne espoir aux 3 mouvances. Pour Mamy Rakotoarivelo, la crise politique actuelle ne pourra pas se passer du Ffkm. « *Ils seront là pour la résolution finale.* », a-t-il ajouté. Un point de vue partagé par Lalao Randriamampionona, présidente de la CNOSC.

Affaire de la mutinerie de la BANI : le Doyen des juges boucle l'enquête. « *Le dossier a été transmis à la Chambre d'accusation Puis, il faut attendre l'ouverture de la session de la Cour criminelle* », a fait savoir la ministre de la Justice. 22 personnes sont concernées par le dossier. « *En dehors des militaires, des civils comme le professeur Raymond Ranjeva et Riana Ranjeva en font toujours partie* », précise-t-elle. Aucun homme politique ne semble impliqué, contrairement aux déclarations faites à l'époque par le Premier ministre.

23 & 24 janvier : les révélations du lieutenant-colonel Charles Randrianasoavina provoquent le trouble dans la classe politique. Mensonge et manipulation ? La ministre de la Justice sommée de respecter l'indépendance de la Justice.

Les partisans de Marc Ravalomanana s'en prennent à Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice. Cette dernière n'a pas hésité à faire part de son opinion concernant le dépôt de plainte relative au renversement de pouvoir en 2009. Elle a qualifié celle-ci « *d'attaque contre le peuple* » et qualifié d'« *irresponsable* » le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina, auteur d'une déclaration s'apparentant à un aveu, avant d'accuser le clan Ravalomanana de vouloir éterniser la crise. « *L'intervention de Christine Razanamahasoa s'apparente à une pression sur les juges avant qu'ils traitent le dossier. Laissons-les travailler et prouver que la Justice est indépendante si son équipe et elle n'ont rien à se reprocher concernant les événements de 2009* », a réagi Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation par intérim. « *A-t-elle peur de quelque chose pour réagir ainsi ? Et pourquoi le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina, qui est aujourd'hui emprisonné, n'a-t-il jamais été mis en cause quand il était dans le camp de la HAT ?* », s'étonne-t-il.

Le Courrier doute que le lieutenant-colonel Andrianasoavina soit l'auteur de ces révélations et s'interroge sur une possible manipulation par des opposants au régime.

« **Lieutenant-colonel Charles : l'homme de 2009...et de 2011 ?** », titre Sobika. « *Ses révélations, même si elles ne sont pas connues du grand public, ont eu un impact dans le cercle restreint des protagonistes. [...] Aux vu des réactions de Marc Ravalomanana qui a décidé de porter plainte contre X, au vu des réactions des personnalités de la HAT, tels que la ministre de la Justice ou Alain Ramaroson, il est évident que ce document crée un malaise au centre des négociations. Quel va être l'impact dans le cadre de celles-ci de ce vrai coming out du colonel Charles ? Certains pensent que cela va bloquer le processus en cours. Après un tel document, les positions ne pourront pas être conciliables. D'autres pensent au contraire, que cela va obliger à un compromis. Au final, il serait tout de même étonnant que celui par qui la prise du pouvoir est arrivée en mars 2009 soit aussi celui par qui les négociations se dénouent en 2011 ! L'histoire de Madagascar n'est plus à une pirouette près... ».*

Le Comité de solidarité pour Fetison Rakoto Andrianirina et consorts veut mobiliser l'opinion.

A l'approche du procès des 3 leaders politiques, le Comité a organisé une journée de débats avec des défenseurs des droits de l'homme. « *La Justice et l'Armée sont devenues des instruments de répression à des fins politiques entre les mains de la HAT* », a-t-il affirmé. Ses dirigeants ont demandé à rencontrer l'émissaire de la Sadc, Leonardo Simão. Lalatiana Ravololomanana exige que les négociations soient suspendues tant que les prisonniers politiques ne seront pas libérés. Elle informe avoir déjà alerté les chancelleries étrangères.

Association des maires (AMM) : Guy Maxime Ralaiseheno sort de prison. Il avait été incarcéré durant 2 mois suite à la manifestation « *non autorisée* » sur l'esplanade d'Analakely le 20 novembre. Il déclare vouloir continuer à exercer son mandat en absence de mesures d'interdiction. Une voix autorisée auprès du ministère de l'Intérieur a affirmé que, condamné, Guy Maxime Ralaiseheno ne pourrait plus exercer une fonction publique ou élective : « *Il faut une amnistie ou une révision de procès pour sa réintégration* ». L'association continue d'exiger la libération des détenus politiques. Elle se félicite que sa mobilisation ait permis de faire plier le pouvoir concernant l'annonce d'élections municipales anticipées le 20 décembre.

Le pasteur Lala Rasendrasina devient président du Ffkm. Lors de sa première allocution, il appelle au pardon et à la réconciliation. Le président de l'Église protestante Fjkm va présider le Conseil œcuménique pour un an. La position politique du Ffkm est très attendue car elle semble entamer une nouvelle ère sous la présidence du pasteur qui a joué un rôle déterminant au début de la crise politique, en 2009. Il est connu pour être très proche de Marc Ravalomanana, qui « *reste toujours vice-président du Fjkm* », selon ses dires. « *Le « fihavanana » et le pardon ne peuvent se séparer. Il faut savoir pardonner, que ce soit au niveau de la famille, de l'Église ou au niveau national* », a-t-il demandé aux fidèles lors de sa première allocution. Le « *quatuor* » du Ffkm a toutefois fait preuve de prudence par rapport à la situation politique, se gardant de répondre aux sollicitations en tous genres dont il a fait l'objet. Il explique ne pas encore avoir pris de position concernant son rôle sur la résolution de la crise.

Pour la CNOSC, 10 mois sont nécessaires pour préparer des élections crédibles et transparentes, répondant aux normes internationales. Ce délai est indispensable pour la mise en place des structures et démembrements de la CENI, l'élaboration d'une liste électorale fiable, l'organisation des opérations « *cartes d'identité nationale* ». « *Il y a des sacrifices à faire, et des conditions s'imposent à la classe politique* », déclare l'organisation de la société civile. « *Plus de 3,5 millions d'électeurs ne sont pas encore recensés dans les listes électorales actuelles* », déclare Serge Zafimahova. « *Près de 8 millions d'Euros de financement, destinés aux élections malgaches, sont prêts au niveau de l'UE* », affirme-t-il.

25 janvier : Marc Ravalomanana dépose une plainte contre le général Noël Rakotonandrasana, pour ses aveux sur le rôle qu'il aurait joué dans le coup d'État de mars 2009, alors que se propagent des rumeurs - démenties - d'accord entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana.

La Présidence de la HAT réfute les affirmations selon lesquelles Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana, auraient trouvé un accord. Le directeur de communication à la Présidence a démenti les rumeurs colportées par des membres du Congrès et du CST qui avaient affirmé avoir pris connaissance d'un tel accord. « *Comment est-ce possible de poursuivre les discussions alors qu'en même temps, on dépose une plainte auprès du tribunal ?* », se demande-t-il, faisant référence à la plainte déposée par le camp Ravalomanana, concernant les événements de 2009. La mouvance Ravalomanana confirme également l'absence d'accord politique avec le régime de Transition. « *Les discussions n'ont pas encore été reprises* », confirme Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation par intérim. Selon *La Gazette*, l'accord aurait pu porter notamment sur la nomination d'un vice-président en la personne de Mamy Rakotoarivelo [*L'Accord de Maputo prévoyait à l'époque la nomination de deux vice-présidents*]. Ces rumeurs ont provoqué une levée de bouclier parmi les partisans d'Andry Rajoelina qui parlent de « *trahison* » de la lutte « *populaire* ».

Marc Ravalomanana dépose une plainte à l'encontre du général Noël Rakotonandrasana⁵. Après avoir déposé une première plainte contre le lieutenant-colonel Charles Randrianasoavina pour

⁵ Cf Blog Justmad « *articles remarquables* » janvier 2011 - <http://storage.canalblog.com/18/53/448497/61180139.pdf>

avoir reconnu publiquement sa participation au coup d'Etat de mars 2009, l'ancien président a déposé une plainte similaire visant le général Noël Rakotonandrasana qui, par lettres des 10 et 15 janvier 2011, a reconnu s'être rendu coupable notamment « *d'attentats et de complots en vue de détruire ou de changer le gouvernement, [...] de manœuvres et actes de nature à occasionner des troubles politiques graves* ». « *Les aveux du Général Noël Rakotonandrasana font suite à ceux du lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina. Ils les confirment en tous points. Tous deux ont joué des rôles déterminants dans les nombreux actes criminels qui ont entraîné, en mars 2009, le renversement d'un gouvernement démocratiquement élu, puis, l'instauration d'un régime illégal dont le Général Noël Rakotonandrasana fut un pilier en ayant été « ministre de la Défense nationale* », mentionne le communiqué. « *Nous ne sommes au courant de rien* », a confié l'avocat du général Noël Rakotonandrasana, concernant le dépôt de cette plainte.

Lutte anti-piraterie maritime : le Pdg de la société française Gallice Security est en visite à Antsiranana. L'entreprise est spécialisée dans l'ingénierie, le conseil, la formation et l'appui opérationnel dans les domaines policiers et militaires. Au vu des CV de ses dirigeants, *Le Courrier* redoute que sous couvert de lutte contre la piraterie, la société ne soit appelée à se livrer à d'autres activités moins avouables.

26 janvier : le procès de Fetison Andrianirina et consorts à nouveau reporté. Le flou subsiste sur la question de l'amnistie. Imbroglie juridique sur la gestion de la Transition. Le parti nationaliste Otrikafo appelle à un autre coup d'Etat.

Deuxième renvoi pour le procès de Fetison Andrianirina, Zafilahy Stanislas Rakotomandimby et Edouard Tsarahame. À défaut de dossier à la disposition du juge, ils seront traduits à la barre le 8 février. Il semble que ce dossier se trouvait encore à la Cour d'appel, en raison des diverses demandes de liberté provisoire. Me Hanitra Razafimanantsoa proteste contre ce nouveau report décidé en son absence. Elle souligne que le procès aurait pu avoir lieu le 23 novembre 2010 comme initialement prévu, si ces trois personnalités n'avaient pas été déplacées en divers lieux de Madagascar après leur arrestation. 5 demandes de mise en liberté provisoire ont été rejetées. Mamy Rakotoarivelo dénonce une instrumentalisation de la Justice ; il lance un appel à la communauté internationale, qualifiant cet acte de « *manœuvre dilatoire* ». Lalatiana Ravololomanana estime que ce 2ème report n'est que le signe de l'absence d'indépendance de la Justice. Sur les 21 prévenus dans cette affaire de manifestation non autorisée, seuls ces leaders des trois mouvances sont encore en détention préventive.

Amnistie générale ou sélective ? Le flou total demeure total sur la mise en œuvre de la résolution de la « Conférence nationale ». Son inscription à l'ordre du jour de la prochaine session extraordinaire du Parlement de la Transition reste incertaine, même si le sort des ex-détenus et exilés politiques est incontournable dans la perspective des prochaines échéances électorales. Les divergences portent toujours sur le fait de savoir s'il convient de voter une amnistie générale ou sélective. Une proposition de loi d'amnistie a été élaborée par le Congrès mais le débat reste ouvert. Pour la vice-présidente du CST, cette question n'est pas prioritaire. Le projet de loi élaboré par la Commission « *Réconciliation nationale et amnistie* » du Congrès évoque une réconciliation historique impliquant les « *olo be* » et les « *ampanjaka* » ainsi qu'une réconciliation par région et par district à laquelle toutes les forces vives participeraient.

L'imbroglie juridique entre la Constitution de la IVe République et l'accord politique signé à Ivato génère des incertitudes sur la gestion de la période de Transition. « *L'article 166 des dispositions transitoires de la Constitution stipule que c'est le président de la HAT qui exerce les fonctions du chef de l'État. Il nomme et révoque les membres des institutions* », a indiqué Harry Rahajason, directeur de la communication à la Présidence. « *Les autres textes, comme l'accord politique, sont ensuite raccordés à l'attribution de la fonction du chef de l'État, selon la Constitution* », ajoute-t-il. Un rappel des textes qui justifierait que le président de la HAT dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour la nomination du nouveau Premier ministre. Mais ce pouvoir discrétionnaire est discuté car un autre article précise que « *le président de la République nomme le Premier ministre, présenté par le parti ou le groupe de partis majoritaire à l'Assemblée nationale* ». En l'absence d'une chambre basse, le Congrès peut-il exercer ses attributions ? C'est sur ce point que les opinions divergent. Pour le président du CCC, en l'absence d'assemblée élue, « *c'est la convention politique [d'Ivato] qui devrait être appliquée* », explique-t-il. Un constitutionnaliste réplique : « *En principe, c'est la Constitution qui prime sur les autres textes, y compris un accord politique* ». « *Si on veut encore*

garder l'accord d'Ivato, celui-ci aurait dû être inscrit dans la Constitution », ajoute-t-il, évoquant une faille dans la Loi fondamentale».

Otrikafo : appel à un autre coup d'Etat. Dans un communiqué le parti nationaliste déclare : « *Otrikafo lance un appel à tous les patriotes malgaches progressistes à travers le pays et éparpillés dans le monde entier pour qu'ils s'unissent sans attendre, afin de diriger le pays* ». Le parti dirigé par Andrianjaka Rajaonah affirme être prêt à « *gouverner le pays avec les forces éprises de justice, de paix et de souveraineté ; de la bourgeoisie nationale à la paysannerie en passant par les forces du travail, les employés de l'Etat et du secteur privé, les intellectuels. [...] Andry Rajoelina n'est plus la solution pour conduire à son terme le changement auquel le peuple malgache aspire, il est devenu le vrai problème de ce pays. [...] Il est tourné en bourrique par la communauté internationale et les autres mouvances* ».

27 janvier : Guy Maxime Ralaiseheno, président de l'association des maires, suspendu de ses fonctions dès sa remise en liberté. Le SeFaFi publie un nouveau communiqué sans complaisance mais reconnaît des avancées positives dans le processus de sortie de crise

Le ministre de l'Intérieur signe la suspension du président de l'association des maires (AMM) et son remplacement par le 1er adjoint. Une décision qui intervient le lendemain de sa reprise de fonction après sa libération. Cet arrêté ministériel aurait été pris suite à un rapport négatif d'une inspection du ministère de l'Intérieur auprès de la commune, lorsque M. Ralaiseheno a été incarcéré, avance *La Gazette*. Les responsables du ministère de l'Intérieur n'ont pas révélé la nature de la faute commise. « *C'est juste un moyen de renverser le maire dans le but de mettre en place un Pds* », clame Guy Maxime Ralaiseheno, qui estime être dans son droit. Il explique que sa suspension a été prise en application d'un texte qui ne concerne que les maires coupables de détournement de fonds. L'élu considère que seul le tribunal administratif est habilité à le démettre de ses fonctions. Il dépose une requête en vue d'un sursis à exécution et d'une annulation de l'arrêté de suspension du ministère de l'Intérieur. « *Pas question pour la HAT de laisser ce héros et ancien prisonnier politique de continuer à avoir des influences sur les autres maires toujours en place* », conclut *Madonline*.

L'ambassadeur indien exhorte les hommes politiques malgaches à fournir davantage d'efforts pour sortir de la crise. Il rappelle que ce processus devra déboucher sur l'organisation d'élections libres et transparentes et promet l'assistance de son pays si la démarche réussit, à travers les compétences et les expériences indiennes, au-delà de l'aide humanitaire que son pays fournit actuellement.

Le Sefafi veut en finir avec la Transition⁶. Fidèle à ses habitudes, l'Observatoire de la vie publique a communiqué sa perception de la vie nationale. Il dénonce l'échec de la classe politique en général, matérialisée par la Transition qui entame sa troisième année d'existence. Il critique également son corps d'appartenance, la société civile, la qualifiant de politique, « *ce qui est contraire à son identité* ». Trois points positifs sont relevés par l'Observatoire, dans la démarche adoptée pour mettre fin à la Transition : en premier lieu, la création de la CENI, institution qui traduit la volonté de mener les élections et pour laquelle il recommande aux opposants de s'intégrer effectivement, car il reste des places vacantes. En second lieu, la tenue du référendum et l'avènement de la IV^{ème} République, qui constituent une réalité et une avancée. Enfin, la constitution du Parlement de la Transition. Toutefois, les pratiques répréhensibles de la classe politique, des syndicats et de la société civile sont dénoncées de façon véhémente. La période transitoire est propice à toutes les exactions et malversations. « *Halte à la boulimie des politiciens* » s'exclame l'Observatoire. Le communiqué relève que 2010 aura été celle des annonces de scrutins jamais tenus, excepté le référendum du 17 novembre. Le SeFaFi note que « *les blocages viennent de tous les politiciens, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition* ». Face aux démarches en cours pour le partage des institutions et pour une approche réaliste, il « *propose de renoncer au mythe de l'unanimité, et de reconnaître que les opinions sont diverses et parfois inconciliables* ». L'Observatoire conclut que ceux qui ne sont pas d'accord avec le pouvoir peuvent s'appuyer sur la Constitution et s'ériger en opposition, reconnue par la Loi fondamentale.

⁶ Cf Blog Justmad « *articles remarquables* » janvier 2011 - <http://storage.canalblog.com/63/07/448497/61240954.pdf>

28 janvier : la médiation prépare une nouvelle feuille de route qui mettrait au pied du mur ceux qui refusent encore d'adhérer au processus. La libération des « *prisonniers politiques* » reste un préalable à la reprise des négociations.

Leonardo Simão : consensualité ne signifie pas unanimité. La participation de tous les acteurs politiques à la Transition n'est plus d'actualité. L'unanimité des quatre mouvances, ou du moins de leurs chefs respectifs, ne semble plus exigée par la communauté internationale, indique *L'Express*. Le médiateur est allé jusqu'à souligner que ceux qui n'adhèrent pas au processus font de « *l'auto-exclusion* ». La Sadc ne veut toutefois pas bousculer les uns et les autres. À défaut d'unanimité, elle souhaite obtenir la plus large participation à son schéma de sortie de crise. Il faut, dit-elle, « *trouver des solutions durables* » aux diverses raisons qui poussent certains acteurs à refuser d'adhérer au processus. Reste à savoir jusqu'à quand la Sadc est prête à écouter les doléances des uns et les exigences des autres. Ce délai encore inconnu écoulé, ceux qui refusent d'adhérer au processus devraient « *désormais faire partie, officiellement, de l'opposition* ». Il semble acquis que les autres mouvances n'ont d'autre choix que d'adhérer au processus actuel. Une adhésion qui se fera à travers les différentes répartitions de postes au sein de la Transition. Il est à noter que cette position rejoint celle du SeFaFi, dans son dernier communiqué. La mouvance Ravalomanana admet que « *l'unanimité n'est pas possible* » mais il n'est pas question pour elle de faire de la figuration. Dans le camp Rajoelina, on ne semble toutefois pas vouloir aller plus loin qu'une simple ouverture. Toute autre exigence ne serait ni plus ni moins qu'« *une volonté pure et simple de faire obstacle au processus* ».

Médiation de sortie de crise : une nouvelle feuille de route en vue. La voie de sortie de crise, prônée par la médiation étrangère se dessine. Les différentes sensibilités seraient conviées à adhérer à un accord élaboré à partir des propositions collectées lors des consultations de la médiation internationale avec les groupements politiques. La désignation du chef de gouvernement d'union nationale dépendrait de la réalisation de cette phase. La démarche serait en bonne voie, selon des sources proches des émissaires. Il ne serait plus question de ramener les politiciens autour d'une table ronde. Cette nouvelle approche semble convenir aux membres de l'Escopol mais des réticences sont encore exprimées par le président du CST, le général Dolin Rasolosa, qui met en doute la crédibilité des médiateurs internationaux. Même réserves du côté de l'aile proche de Raharinaivo de l'ancien parti au pouvoir.

Le comité de solidarité à Fetison Andrianirina conditionne le démarrage des négociations de sortie de crise à la libération des « *détenus politiques* ». Pour Lalatiana Ravalomanana, les détenus sont des prisonniers d'opinion. « *Revendiquer leur libération conduit à l'apaisement et à la sérénité. Une condition essentielle en vue de l'instauration de la véritable réconciliation dans le pays. En 2009, de nombreuses familles ont perdu leurs proches, et des opérateurs ont perdu leurs biens. Il est maintenant grand temps de casser l'esprit de vengeance. Il faut que les Malgaches aient le sentiment d'appartenir à une nation. [...] Je suis solidaire avec les citoyens qui se lèvent pour défendre les valeurs démocratiques* ».

29 janvier : un accord final de sortie de crise serait en cours de finalisation

Sortie de crise : pour Jean-Marc Châtaigner, l'accord est proche. L'ambassadeur de France a exprimé son optimisme sur le processus de sortie de crise. Il dit avoir le sentiment que « *cette fois, l'accord est proche* ». Il a salué le travail des émissaires de la Sadc, Joachim Chissano et Leonardo Simão, estimant qu'ils « *ont fait tous les efforts pour rapprocher les points de vue, leur travail est très près d'aboutir* ». Jean-Marc Châtaigner a rappelé que la France ne fait pas obstacle à la reconnaissance internationale de Madagascar, puisque « *la politique diplomatique de la France est toujours la même : elle reconnaît les Etats, pas les gouvernements* ».

Le président de la région Aquitaine et président de l'association des régions de France, Alain Rousset, qui a rencontré le président de la HAT, a lui aussi estimé que le processus de sortie de crise est en bonne voie. Il a indiqué son intention de plaider pour la levée de l'embargo économique de l'UE contre Madagascar. Les assises sur la décentralisation, dont le but est de promouvoir le partenariat entre les régions françaises et les régions malgaches, vont reprendre dès le mois prochain.

Un accord final en préparation, confirme Leonardo Simão, sous réserve que les parties malgaches parviennent à s'entendre et à respecter leurs engagements. L'émissaire de la Sadc n'a pas voulu dévoiler le détail de cet accord en cours de finalisation, qui inclurait les engagements de la communauté internationale, notamment la reconnaissance diplomatique, la levée des sanctions, et

ce, dès la mise en œuvre du processus, la reprise des accords économiques bilatéraux ainsi que l'accompagnement technique et financier du processus menant vers les élections. En contrepartie, la communauté internationale exigerait l'application de l'inclusivité au sein des institutions de la Transition, mettant en relief l'ouverture sur les autres entités politiques et la formation d'un gouvernement d'union nationale, ainsi que la réforme de la CENI. L'accord devrait être conclu avant le 12 février, sous réserve que les parties malgaches parviennent à s'entendre sur les derniers points restant à régler et prennent des engagements fermes.

Le pasteur Lala Rasendrasahina a échoué dans sa tentative de rencontrer le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina, son « *principal ennemi* » dans les pires moments des événements de 2009 mais il n'a pas été autorisé à franchir le seuil de la prison, faute d'autorisation préalable. Le nouveau président de la Ffkm a déclaré : « *Je considère la lettre écrite par le colonel Charles Andrianasoavina comme un repentir* », a-t-il soutenu.

30 & 31 janvier : la Sadc présente ce jour sa feuille de route issue des consultations effectuées durant les semaines passées. Le Sommet des chefs d'Etat de l'UA ignore la crise malgache.

Semaine cruciale pour la résolution de la crise malgache : la Sadc doit présenter ce jour sa feuille de route issue des consultations effectuées durant les semaines passées. Ces séances de consultations et de recueil de propositions auront eu au moins le mérite de l'inclusivité, dans le sens où toutes les tendances ont été invitées à s'exprimer. À défaut d'unanimité, la Sadc va tenter d'imposer son compromis. Ceux qui ne « *se retrouvent pas dans le schéma* » proposé devraient faire le choix de basculer dans l'opposition, selon les termes employés par Leonardo Simao, qui a même déclaré que « *ce sera leur dernière chance* ». Mais les propositions pourraient encore être amendées à la marge.

Sommet de l'UA : la crise malgache éclipsée. Les crises tunisienne, égyptienne et ivoirienne sont passées par là, monopolisant l'actualité africaine, déplore *Sobika*. « *La crise malgache n'intéresse plus vraiment personne. Le représentant de la Sadc, le Dr Simao, n'a même pas été invité à présenter le dossier lors de ce 31ème Sommet ! Il faut dire qu'après bientôt deux ans de tergiversations, les politiciens malgaches sont très mal perçus du continent* » écrit le site qui conclut : « *Si nous sommes plus pacifistes que les africains, et c'est tout à notre honneur de malgaches, nous sommes par contre beaucoup plus réticents à nous réconcilier. Les Rwandais l'ont fait malgré des millions de morts, les Guinéens l'ont fait, les Nigériens l'ont fait, alors pourquoi les malgaches ne le n'arriveraient-ils pas à s'entendre ? Il est où le Mandela malgache, celui qui va réconcilier les Malgaches entre eux ?* »

Madagascar suspendu, n'est pas représenté au Sommet. « *Madagascar a deux ambassadeurs à Addis-Abeba. L'un est celui de Rajoelina et l'autre celui de Ravalomanana. Mais nous ne les recevons pas. Officiellement, ils n'existent pas* », a déclaré en marge du Sommet Jean Ping, président de la Commission de l'UA à propos de la crise à Madagascar. Il souligne que le pays reste encore suspendu des institutions de l'organisation. Officiellement donc, aucune délégation malgache n'a été autorisée à participer au 16ème Sommet des Chefs d'Etat.

Après plusieurs mois de quasi-silence, le GTT international compte de nouveau se faire entendre à l'étranger. Il prévoit d'organiser un meeting à Paris début février. Le collectif indique que l'objectif est de « *Soutenir le peuple malgache qui lutte depuis deux ans pour la liberté sous le regard indifférent de la communauté internationale* ». Il s'agit aussi d'un soutien aux prisonniers politiques et à la lutte pour le respect des droits de l'homme à Madagascar et le retour de la légalité et de la démocratie. Ce, en dénonçant le coup d'Etat perpétré contre le président élu et avoué par ses principaux acteurs, soutient le communiqué.

DROITS HUMAINS, GOUVERNANCE

Le soutien aux détenus politique s'organise. Un mouvement de dénonciation des traitements « *inhumains et illégaux* » des détenus politiques est en préparation. Des associations œuvrant pour la défense des droits de l'homme comme l'Accès z'olombelona, la Ligue malgache des droits de l'homme ou l'Acac⁷ ont rejoint le « *Comité de solidarité à Fetison Andrianirina et à toutes les victimes du non-droit* » en vue d'actions de lobbying. Leurs dirigeants ont mis en place une structure appelée « *passerelle de communication* » à l'issue d'une conférence-débat sur ce thème. Lalatiana

⁷ L'ACAT a démenti l'information le 17/01. Elle affirme n'avoir mandaté personne pour la représenter à cette réunion.

Ravololomanana, membre du Comité de solidarité avec Fetison Rakoto Andrianirina, appartenant à la mouvance Zafy, a fait le constat de graves violations des droits des détenus politiques. « *La présomption de culpabilité se substitue à la présomption d'innocence et la Justice devient un instrument politique de vengeance entre les mains du pouvoir* », a-t-elle dénoncé. Même ton pour Me Hanitra Razafimanantsoa, avocate de Fetison Rakoto Andrianirina, Zafilahy Stanislas Rakotomandimby et Edouard Tsarahame, incarcérés à Ambatolampy. Elle a particulièrement pointé du doigt les FIS qui, d'après ses explications, ne sont pas habilités à procéder à des arrestations. (14/01)

Rapatriement des employées de maison du Liban : le Conseil des ministres décide d'affréter un avion spécial à l'intention de celles qui veulent rentrer. Parmi les premiers passagers, 15 femmes détenues dans les prisons libanaises pour raisons diverses et une soixantaine d'autres hébergées temporairement à l'Institut Catholique du Liban, essentiellement pour raisons humanitaires ; elles auraient été torturées et violentées. Le président de la HAT a ordonné au ministre de la Fonction publique, du travail et des lois sociales, de lancer un appel urgent aux parents et familles des personnes travaillant au Liban et qui souhaitent rentrer, afin qu'elles fournissent les coordonnées de leurs proches. En 2008, le gouvernement marocain avait affréte un avion spécial pour rapatrier des ressortissantes malgaches, mais elles n'étaient pas assez nombreuses à avoir choisi de rentrer. Les agences de placement mises en cause seront fermées. L'Etat prendra en charge l'assistance judiciaire des personnes qui souhaitent poursuivre leur ancien employeur. Sur les 12 derniers mois, 12 expatriées sont décédées, 7 ont été emprisonnées, 526 ont pu rentrer. 46 jeunes femmes ont pu être rapatriées depuis début janvier, selon le Syndicat Professionnel des Diplômés en Travail Social (SPDTS). Un nouveau corps a été rapatrié ce mois. Le SPDTS informe que de nouvelles destinations sont proposées par les agences de placement, telles que l'Egypte, et Koweït, les Seychelles et Maurice. 11 employées Malgaches sont rentrées récemment de Maurice après avoir subi des sévices, 2 ont du être hospitalisées. (11, 13, 22, 26 & 27/01)

8 à 9 femmes par jour meurent pendant l'accouchement à Madagascar, selon l'état démographique de santé (EDS), établi entre novembre 2008 et août 2009 par la Direction de la démographie et des statistiques sociales de l'Instat, en collaboration avec le ministère de la Santé publique. Cette statistique montre que pour 100.000 naissances, 498 femmes sont mortes en accouchant, tandis que dans les pays développés ce chiffre est de 1/100.000 femmes. Les premières causes restent toujours l'analphabétisme parmi la population générale dont 80% est rurale et surtout chez les femmes qui ont un accès limité à l'information. Selon l'EDS, 87% des femmes enceintes en 2005 ont suivi une consultation prénatale et 62% des femmes ont eu leur accouchement dans les structures sanitaires, 52% ont été assistées par du personnel qualifié. Pour faire face à ce problème, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a alloué en 2010 975.000 dollars. Le programme doit se poursuivre jusqu'en 2015. A noter que ce taux de mortalité est supérieur à celui du Burkina Faso, pays qui a fait récemment l'objet d'une importante campagne d'Amnesty International dans la cadre de la promotion des droits économique et sociaux. (14/01)

Dans la capitale, plus de la moitié des ménages rencontrent des problèmes liés à la violence conjugale. Une enquête réalisée par Enda en collaboration avec l'IRD a révélé en 2008 que 65% des femmes sont sujettes à cette forme de violence au sein de leur foyer. Parmi ces dernières, 5% auraient déjà reçu de sérieuses menaces de la part de leur conjoint. La plupart des victimes gardent le silence. TIHAV (Tambazotra Iadiana amin'ny Herisetra Atao amin'ny Vehivavy), un réseau regroupant 23 associations luttant contre la violence à l'égard des femmes, entend conduire des activités de sensibilisation, avec l'appui technique de l'Environnement, Développement et activité de l'Océan Indien (ENDA-OI). (28/01)

La crise politico-économique aggrave la violence envers les enfants. Les coups et blessures subis par les enfants ont enregistré une forte augmentation. « *Les cas de violence physique enregistrés a augmenté, passant de 440 en 2009 à 509 en 2010* », rapporte la chef du service central de la police des mœurs et de la protection des mineurs. Les agressions sexuelles sur mineurs ont doublé. « *Nombreux sont les parents qui ont divorcé à cause d'un problème financier. La mère ou le père a perdu son emploi suite aux fermetures d'entreprise. Les enfants sont ainsi laissés parfois à leur propre compte sans aucune protection* », analyse-t-elle. L'abandon scolaire a explosé, les parents ne pouvant plus régler les frais. Des rumeurs d'empoisonnement et de rapt ont terrorisé les enfants. (25/01)

Droit de l'enfant handicapé : la grossesse suite au viol d'une mineure en situation de handicap est considérée comme une opportunité dans de nombreuses familles. « *Quand une handicapée accouche suite à un viol, son bébé est considéré comme une aubaine par la famille car c'est lui qui la prendra en charge plus tard* » a décrit Rivo Ranjatoson, consultant mandaté auprès de Handicap International. La grossesse issue d'un viol n'est constatée qu'après le changement de la physiologie de la personne concernée. Et ce sont les personnes présentant une déficience intellectuelle qui sont les plus vulnérables. (31/01)

Le taux de pauvreté en augmentation. Selon l'enquête réalisée par l'Instat entre juin et octobre 2010, il est passé de 67,7 à 76,5% entre 2005 et 2010. Une grande inégalité est observée entre les familles riches et les ménages pauvres. 20% des ménages les plus riches accaparent 47% du revenu total. L'augmentation du nombre des enfants qui travaillent est aussi constatée par cette enquête financée par le Pnud, le Fnuap, l'Unicef et la Bad. (28/01)

Léger recul de l'insécurité alimentaire à Antananarivo. Selon l'Unicef, la proportion des ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère a connu une légère baisse. En janvier 2011, « *24,4 % de ménages se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire sévère contre 29,3 % en mai 2010* ». Cette amélioration s'explique par l'orientation de quelques projets sociaux vers les plus démunis : opérations « *travail contre vivres* » dans les bas quartiers, resto du cœur et distribution de PPN à prix subventionnés (Tsena Mora). Mais cette dernière opération risque de ne pas être pérennisée. (22/10)

Audio-visuel : 80 stations suspendues en 7 mois. Selon Félix Malazarivo, ministre de la Communication, ces mesures, prises dans le respect des procédures légales, entrent dans le cadre de l'assainissement du paysage audio-visuel. « *Ce sont les stations qui ont obtenu l'autorisation d'exploitation depuis 2009 qui sont concernées* », a-t-il fait savoir. Et d'expliquer qu'une cinquantaine d'entre elles ont commencé leur activité du temps de l'ancienne ministre, Nathalie Rabe. Ces stations seraient en train de régulariser leur situation. Le ministère, en collaboration avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, a procédé au lancement d'un appel d'offre sur les fréquences radio et télévision qui sont encore disponibles. (07/01)

Recrutement d'élèves magistrats : suspicion de corruption. *Tribune* rapporte que la ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, est pour la seconde fois au cœur de polémiques concernant le respect de l'anonymat au concours de l'ENMG. Les soupçons de favoritisme ont été attisés par la forte proportion, parmi les admissibles à l'issue des épreuves écrites, de membres de la famille de hauts responsables de l'école ou de la Justice. Selon les personnes qui affirment qu'il y a trafic, l'anonymat des copies n'est qu'une illusion. Quant aux épreuves orales, *Tribune* affirme posséder les preuves de l'existence de fuites portant sur la liste des questions posées aux candidats. Pour le concours de 2010, les détracteurs de la ministre parlent de 10 millions Ar à payer pour figurer sur la liste des admis. (03 & 14/01)

Détournements de deniers publics en régression, selon le ministre de la Fonction publique, du Travail et des lois sociales. De 5 milliards Ar en 2009, les détournements sont passés à 2 milliards en 2010. Ce résultat est le fruit du renforcement de la discipline. 584 agents de l'Etat sont passés en Conseil de discipline en 2010 et 96 d'entre eux ont été renvoyés. (19/01)

ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales

USAID : 2,5 millions de dollars pour le Grand Sud. Principal donateur du PAM depuis 2007, l'USAID vient au secours de ces populations qui connaissent une sérieuse dégradation de leurs conditions de vie depuis octobre 2010. Après avoir octroyé une première aide de 85 millions de dollars, le gouvernement américain met à disposition 2,5 millions de dollars pour la fourniture de 3.700 tonnes de vivres dont le PAM assurera la répartition. Des vivres destinés à plus de 200.000 personnes et qui devraient suffire pour deux mois de prise en charge. Le directeur de l'USAID et la représentante du PAM ont affirmé que la crise s'aggrave. La population du Sud souffre d'un manque de vivres et d'eau. Le prix du seau d'eau augmente et les animaux meurent de la sécheresse. Plus d'un vendent leurs biens et le prix des zébus est bradé. 2 millions de dollars sont encore nécessaires pour arriver à combler les besoins immédiats des zones les plus vulnérables. Les communes en situation critique, au nombre de 31 en 2008, sont 53 en 2010. Les projets de santé et d'infrastructure

sanitaire pilotés par le gouvernement se poursuivent, notamment les ouvertures de pistes et les systèmes de captage d'eau. La réduction du prix des denrées alimentaires constitue un défi car une partie de la population se nourrit de cactus pour survivre. Une aide est également prévue pour les enfants de moins de 12 ans, les femmes allaitantes et les femmes enceintes, ainsi que les cantines scolaires. (07/01)

Situations d'urgence : l'Onu a débloqué 84 millions de dollars pour venir en aide aux populations affectées par la faim, la malnutrition, la maladie, les déplacements et les conflits dans 15 situations d'urgence négligées à travers le monde. Une priorité est accordée à la Somalie. Viennent ensuite le Tchad, le Kenya, la République Centrafricaine, la RDC, le Sri Lanka, le Zimbabwe, le Burundi, **Madagascar** et les Territoires palestiniens occupés. L'enveloppe pour Madagascar est de 4 millions de dollars. (15/04)

« **Vers des financements parallèles ?** », titre **La Gazette**. « *Ces derniers temps, des chancelleries passent à la loupe tous les agissements de la garde rapprochée d'Andry Rajoelina. Ainsi, les faits et gestes de l'entourage immédiat du président de la Transition sont scrupuleusement notés, interprétés, bref, surveillés... Pourquoi subitement un tel souci d'en savoir plus sur la gouvernance des tenants du régime ?* » A l'heure où, nous confie-t-on, de légers frémissements sont relevés au niveau de la communauté internationale quant à une éventuelle reconnaissance de la Transition, les bailleurs de fonds et autres observateurs d'organismes étrangers voudraient s'informer sur les méthodes de gouvernement appliquées. [...] Ceux qui sont au sommet de la HAT passent, sans le savoir, un test, un examen en vue d'évaluer leurs compétences, leur honnêteté, leur sincérité... In fine, c'est la reconnaissance qui est en jeu. [...] A court terme, les caisses de l'Etat risquent de ne plus pouvoir, entre autres, payer les fonctionnaires, les projets de développement... Dos au mur, Andry Rajoelina, le seul visiblement à avoir su mesurer le danger qui guette le pays, se démène tant qu'il peut, et avec les maigres moyens du bord ». La présidence semble partie à la recherche de financements parallèles, comme sous le régime de Zafy Albert, vers le milieu des années 90. Les hommes de confiance d'Andry Rajoelina, parmi lesquels des conseillers français, s'activeraient pour trouver de nouvelles sources de financement. (11/01)

Un projet de coopération agricole dans l'océan Indien basé sur l'Agroécologie. La COI a lancé en décembre un projet de coopération agricole intitulé Initiative Régionale Agroécologie-Changement Climatique (IRA-CC) faisant suite au Programme Régional de Protection des Végétaux mené de 2003 à 2008. Ce nouveau projet a pour objectif de promouvoir dans les îles de la COI et à Zanzibar des techniques agricoles écologiques préservant l'environnement et la biodiversité tout en optimisant les rendements. Ces techniques s'appuient sur la compréhension du fonctionnement des écosystèmes pour minimiser l'utilisation d'intrants chimiques, d'eau et d'énergie fossile en agriculture. Le projet bénéficie d'un don du FIDA, de la coopération française et européenne, ainsi que des collectivités territoriales réunionnaises et du CIRAD. (13/01)

La coopération décentralisée avec la France se poursuit. La présence de l'ambassadeur Jean-Marc Châtaigner crée la confusion. Une délégation composée des responsables de la Région Aquitaine et celle de Champagne Ardennes au sein de l'Association des Régions de France (ARF), ainsi que de députés français, a été reçue par Andry Rajoelina, en présence de l'ambassadeur et d'un représentant du Quai d'Orsay, Antoine Joly. *Tribune* estime que cette présence crée encore une fois une confusion dans les faits et gestes de la France envers la HAT et son président. Les interventions de la France dans ce domaine de la coopération décentralisée ont doublé entre 2006 et 2010, passant de 11,4 milliards à 23,5 milliards Ar. 23 collectivités territoriales françaises sont impliquées. (26/01)

Diagnostic de la Banque mondiale : déficit maîtrisé au détriment des dépenses publiques. Avec un déficit public estimé à 2% du PIB et une relative stabilité de la plupart des variables financières telles que les taux d'intérêt et l'inflation, la situation fiscale de Madagascar semble sous contrôle, rapporte une note d'analyse économique publiée par la Banque mondiale. « *C'est une bonne nouvelle dans un pays qui souffre encore d'incertitude quant à son avenir politique* », notent les experts. Pourtant, cette réduction des déficits a un coût, que relève également le rapport : les dépenses publiques, ajustées aux revenus fiscaux nationaux et à l'aide au développement, ont diminué de 12% par rapport à 2009, et d'un tiers par rapport à 2008. Ce sévère ajustement fiscal a touché uniformément tous les ministères, et seule la Présidence, dont le budget a au contraire augmenté de 7 fois entre 2009 et 2010, a été épargnée. Les dépenses publiques ne représentent plus que 12% du PIB officiel, et comme ce dernier sous-estime la réalité du fait de l'économie informelle, le

gouvernement ne contribue en fait qu'à 6 ou 7% de l'économie nationale, alors que la part optimale préconisée par la Banque est de 20 à 25%. « *La part de l'investissement public est devenue alarmante* », stipule le rapport. Cela peut « *rendre plus intense la déficience du capital physique et humain qui est déjà observée à Madagascar* ». L'institution met donc en garde contre une trop grande faiblesse économique de l'État, qui n'est plus en mesure de procurer aux citoyens des infrastructures et services de base, ainsi que de protéger la population et de coordonner et réguler les activités du secteur public. Sur l'environnement des affaires, elle met en évidence le nombre croissant d'entrepreneurs qui jugent le crime, les cambriolages et le désordre comme une contrainte majeure. Pour la Banque mondiale, trois facteurs complémentaires expliquent la faiblesse de l'État : la faiblesse de la pression fiscale, la « *surprenante faiblesse* » des revenus autres que les taxes, notamment les rentes, royalties et concessions collectées par l'État suite à des contrats portant sur l'extraction de ressources, laissant supposer l'existence de fraudes et une absence de transparence, et enfin la quasi-impossibilité pour le pays d'obtenir des crédits sur les marchés privés, qu'ils soient nationaux ou internationaux. (25/01)

Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement⁸

Agrobusiness : les Indiens s'intéressent toujours à Madagascar, selon *La Gazette*. Après la polémique née des projets d'attribution de vastes terrains à la firme sud-coréenne Daewoo Logistics et à l'entreprise indienne Varun Industries en 2008 et 2009, l'Etat a suspendu tout octroi de grandes superficies. Mais des projets de taille plus modestes sont sur pied. Selon le journal indien, *The Economic Times*, des agriculteurs indiens qualifiés investissent à Madagascar. Ils sont attirés par le loyer très abordable de la terre et le faible coût de la main d'œuvre. Les migrants indiens cultivent du maïs, des légumineuses, des arachides. Ils travaillent sur des superficies de quelques centaines d'hectares. Ces Indiens qui ont choisi Madagascar sont des agriculteurs issus de la première révolution verte de l'Inde. Si l'Etat malgache met en place une politique claire sur la contribution des investisseurs en agrobusiness dans des domaines tels que le transfert de technologies et de savoir-faire, le quotidien estime que les paysans malgaches pourraient tirer bénéfice de cette présence. Le savoir-faire et les petites technologies asiatiques sont pour la plupart faciles à assimiler et à adapter à Madagascar. C'est pour cette raison que le pays reçoit régulièrement des techniciens vietnamiens dans le cadre de la coopération agricole Sud-Sud. (17/01)

Le jatropha, un fiasco parmi les agro-carburants. Les Amis de la Terre dénoncent un échec industriel et environnemental de cette plante présentée comme l'or vert du futur. Cette plante de l'hémisphère Sud, qui produit une huile ressemblant au diesel, a été massivement plantée au Brésil et des projets très avancés sont en cours à Madagascar, dans l'espoir de produire le carburant du futur. Mais le jatropha n'aurait pas le rendement attendu et les investissements s'avèrent le plus souvent désastreux. De nombreux projets ont déjà été abandonnés. Par ailleurs, le prix environnemental des plantations de jatropha serait bien trop élevé pour en faire un carburant acceptable. La plante a besoin de beaucoup plus d'eau que toutes les autres cultivées pour produire du carburant (colza, palme, etc.) et est aussi très vulnérable aux insectes et maladies. Des produits chimiques sont donc nécessaires pour traiter les plantations, mais polluent les sols et nuisent à la biodiversité. Même si le jatropha est censé pousser sur des terres « *marginales* », c'est-à-dire non dédiées à l'agriculture vivrière, les entreprises ont vite mis la main sur les sols les plus fertiles. Et n'ont pas hésité à exproprier les paysans locaux, selon le rapport de l'organisation. (27/01)

Du retard dans la réforme foncière. Les nouvelles lois foncières ont été retardées par la crise politique. L'arrêt du financement a aussi freiné la création des guichets fonciers. L'évaluation à mi-parcours qui devait être faite en 2008 ne sera effectuée que cette année. Les nouvelles lois foncières ne sont toujours pas promulguées. La réforme foncière est axée sur trois points : l'amélioration du cadre juridique, l'informatisation et la décentralisation des services fonciers à travers la création des guichets fonciers. L'interruption du financement du Millenium challenge Account (MCA) a complètement chamboulé le programme de création de ces guichets, dont le coût était supporté à 85% par l'aide extérieure. En 2010, 1,9 million de plaintes ont été déposées concernant des litiges fonciers. L'État élabore un nouveau type de livre foncier ou titre foncier appelé « *duplicata de titre foncier* ». Il s'agit d'une version améliorée de titre foncier destiné à mettre fin à l'usage de faux. Elle

comporte un hologramme, un système de plastification qui rend impossible les falsifications, ainsi qu'un sceau spécial. (25 & 26/01)

Sables bitumineux : le pouvoir est pressé et ne se préoccupe pas de l'environnement. *Le Courrier* rapporte que pour le *Guardian International*, le champ de Bemolanga, attribué à Total, l'un des plus grands domaines au monde de sables bitumineux inexploités, pourrait également être plus porteur d'énergie - et de carbone - que les projets à forte intensité équivalente de l'Alberta au Canada. La teneur en bitume de la matière étant inférieure à 5,5% - contre 11% en Alberta - il serait plus difficile de les séparer. On estime toutefois qu'une proportion plus importante d'huile pourrait être récupérée à Bemolanga, de sorte que cela réduirait l'intensité énergétique comparative. Au Canada, le gouvernement fédéral a menacé de forcer les entreprises à utiliser la capture et le stockage du carbone. Mais s'agissant de Madagascar, la question n'aurait pas été abordée dans les pourparlers avec les ministères des Mines et de l'Environnement ; l'essentiel pour le gouvernement étant d'accélérer le démarrage de la production. (03/01)

L'Alliance Voahary Gasy fera tout pour empêcher l'exploitation du pétrole à Bemolanga car, pour elle, le bénéfice de ce projet pour Madagascar est dérisoire et l'exploitation peut provoquer des retombées négatives en termes de santé publique. [*L'Alliance "Voahary gasy" est une association créée en novembre 2009. Son objectif est basé sur la protection de l'environnement. Elle compte 27 organisations et associations. Des juristes vont la rejoindre pour appuyer son action dans le domaine de la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.*] (10/01)

Ressources minières : un partenariat indo-australien à l'assaut de Madagascar. La société australienne *Cluff Resources Pacific*, jusque-là spécialisée à Madagascar dans l'extraction d'or et de pierres précieuses, va s'allier à la société indienne *Varun Mines&Minerais*, via sa filiale mauricienne, pour développer la prospection. En ce qui concerne le partage des ressources, 35% reviendront à *Cluff Resources*, les 65% restant revenant à *Madagascar Energy Corporation Sarl*, que *Varun* possède à 67%. L'uranium, que Madagascar est réputé posséder en quantité, est aussi au cœur de leurs préoccupations. Le groupe indien a ainsi acquis 1.111 blocs couvrant 6.900 km², contenant des réserves estimées à 1.700.000 tonnes d'uranium, 4.350.000 tonnes de thorium et des traces d'or exploitables. Quant à la compagnie australienne, elle a également reconnu s'intéresser de très près à l'uranium, que les Français et le CEA ont déjà exploité et cartographié, notamment au « *bétafite* », minerai riche en uranium originaire de la région de Betafo (Antsirabe). (15/01)

« *Connue pour avoir jeté l'éponge après la chute du régime Ravalomanana, l'entreprise indienne Varun semble faire de la résistance* », écrit *La Gazette*. Elle est parmi la dizaine de nouvelles entreprises indiennes implantées dans le pays selon *The Economic Times*. « *Des sources concordantes avancent qu'elle provoque des litiges fonciers dans une partie de la région Sofia, là où elle a voulu s'implanter depuis le début et là où elle a rédigé un contrat confidentiel avec une pseudo association de paysans propriétaires de terres. Mais cette fois-ci, Varun ne s'intéresse pas qu'à l'agriculture. D'après le journal indien cité plus haut, elle ratisse large en investissant également dans les secteurs de la recherche pétrolière et de l'or. Jusqu'ici, la présence de cette entreprise indienne en terre malgache n'a fait l'objet d'aucun contrat clair avec l'Etat ou tout autre partenaire. Aucun appel d'offres n'a été lancé ces dernières années. La présence de Varun dans le secteur de la recherche pétrolière est donc étonnante à plus d'un titre* ».

Projet Ambatovy : L'ambassade des Philippines à Nairobi se préoccupe du sort des 2.500 ouvriers Philippins de la société Kentz qui travaillent sur le site minier à Moramanga. Des grèves ont éclaté et des employés attendent leur rapatriement au pays, selon la *LOI*.

La compagnie américaine Gibson Guitar compromise dans le trafic de bois de rose. Le géant américain internationalement reconnu pour la qualité de ses instruments de musique - notamment les guitares - encourt des poursuites pénales aux Etats-Unis. Une dénonciation est parvenue aux services de la faune et de la flore à Nashville (Tennessee). L'affaire a été portée au grand jour en novembre 2009 à l'issue d'une perquisition effectuée par des agents fédéraux. Le bois de rose de contrebande aurait transité par l'Allemagne. Une information largement exploitée par les médias proches de la Transition mais qui reste étonnement silencieuse sur les complexités malgaches. L'ambassade des Etats-Unis annonce que Gibson Guitar sera sanctionnée. (06/01)

Que faire des stocks de bois de rose saisis par l'État ? Un bilan du ministère de l'Environnement estime ces stocks à 9.000 rondins, disséminés dans différentes régions. Le ministre avance qu'il faut d'abord maîtriser les trafics et le commerce illicite avant de prendre une décision, qui pourrait

consister en une mise aux enchères. Dans la région de Sambava, où est stockée une grande partie des saisies, des tentatives de vol ont eu lieu et des incidents avec la population ont éclaté lorsqu'une cargaison a été rendue à son propriétaire, suite à une décision de justice. (08/01)

Le WWF a fait parvenir au président de la Transition une pétition de 5.000 signatures lui demandant de mettre un terme aux trafics de bois de rose. (14/01)

Les lémuriniens victimes du trafic de bois de rose. La demande des consommateurs friands de viandes braconnées, tortues marines et lémuriniens, est en croissance dans les villes environnantes de Sambava et Antalaha aux économies boostées par le commerce illicite du bois de rose. « *Je suis horrifié que cette situation perdure, l'environnement ne devrait pas être le bouc émissaire des situations de crise* » déclare Russel Mittermeier, président de Conservation international. « *Je me sens impuissant face à cette triste situation qui ressurgit, malgré les actions que nous menons au quotidien pour la conservation de la biodiversité* », a déploré le président de l'ONG Fanamby. (05/01)

Filière bois : le marché inondé de produits illicites. « *Ce n'est pas normal qu'on ait autant de produits alors que l'on est passé de quelque 200 permis d'exploitation en l'an 2000 à une vingtaine de lots adjugés jusqu'à présent* », observe un responsable de l'administration forestière. La majorité du bois de palissandre mis en vente dans la capitale proviendrait de l'exploitation illicite de forêts, des pratiques devenues courantes ces dernières années. L'attribution de lots forestiers par voie d'adjudication n'est pas une solution efficace pour asseoir une gestion pérenne des ressources forestière, estiment les professionnels de la filière. (14/01)

Conservation International de Madagascar (CIMAD) brave la recrudescence de la dégradation de l'environnement et des pillages. « *Les dégâts environnementaux et les problèmes politiques ne nous gênent pas. L'importance de la biodiversité à Madagascar est au-dessus de tous ces problèmes. Ainsi, nous allons continuer à travailler avec les communautés de base et les chercheurs des universités* », indique Russell Mittermeier, président de Conservation International. La richesse naturelle de Madagascar ne cesse de révéler sa diversité, en dépit de l'extinction accélérée des espèces et des atteintes à l'environnement qui se sont aggravées depuis le début de la crise. (10/01)

Plateau continental malgache : le gouvernement en quête d'un million de dollars. Le coût total de la levée bathymétrique et sismique qui consiste à mesurer la profondeur des océans et à relever les délimitations des territoires sous-marins s'est élevé à 7 millions de dollars depuis 2008, annonce le ministre des Affaires étrangères, qui tire la sonnette d'alarme sur l'urgence de la concrétisation de ces travaux avant septembre 2011, afin que Madagascar puisse présenter les documents nécessaires à la délimitation de son plateau continental devant les Nations Unies. Sans ces documents, plusieurs parties de ce plateau seront enregistrées en tant que patrimoine mondial. (06/01)

La Corée du Sud s'intéresse aux ressources naturelles de Madagascar : elle aura une représentation diplomatique. Il s'agira d'une « *mini-représentation* », premier pas vers l'installation d'une représentation complète. « *Cette mission a pour but de renforcer notre diplomatie avec un pays dont l'importance en matière de ressources et d'énergie est croissante* », a expliqué le représentant. Les deux pays travaillent notamment ensemble à l'exploitation d'une mine de nickel sur la Grande Ile. Séoul a prévu d'implanter des petites missions diplomatiques dans deux pays africains eux aussi réputés pour leurs richesses en ressources naturelles, l'Ouganda et le Rwanda. (19/01)

Madagascar relance sa candidature à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (EITI). « *Normalement, le pays a jusqu'au 9 mars pour effectuer le processus de validation. Mais à cause des événements, il est clair que ce délai ne pourra jamais être respecté. Nous avons donc demandé une prolongation* », précise le secrétaire exécutif d'EITI Madagascar. Le bureau international d'EITI devra ensuite se prononcer sur la candidature de Madagascar. 4 entreprises ont déjà fait connaître leur volonté d'adhérer : le projet Ambatovy, le projet Ilménite de Rio Tinto, Total E&P et Kraomita Malagasy. Madagascar avait déposé sa candidature de mise en conformité à l'EITI en 2008 mais les événements politiques ont provoqué une période de flottement. Le financement des bailleurs de fonds a été suspendu et la structure en place n'était plus opérationnelle. Le processus a été relancé en décembre 2010 par la nomination d'un nouvel administrateur et d'un nouveau secrétaire exécutif pour EITI Madagascar. Côté financier, la Banque mondiale poursuit son soutien à travers le financement « *multi-donor trust fund* » géré par

l'Association Internationale de Développement (IDA). La coopération allemande (GTZ) a également décidé d'appuyer le processus. (17/01)

Divers

« **La guerre des brasseries fait rage** », titre *LOI*. Thierry Lagesse, président des Brasseries Phoenix à Maurice, s'inquiète de la situation à Madagascar où ses relations demeurent délicates avec les autorités. Il s'est allié au belge Unibra au sein des Nouvelles Brasseries de Madagascar (NBM) pour concurrencer la Star, propriété du groupe réunionnais Henri Fraise et Fils et de l'Etat malgache (30%) qui disposait d'un monopole fort enviable sur la fabrication de bière dans la Grande Ile. Après de longues tergiversations, les autorités de la Transition ont fini par donner leur feu vert à la NBM en contrepartie de son engagement à ouvrir son capital à des actionnaires locaux. Néanmoins, lorsqu'il s'est rendu à Madagascar, Thierry Lagesse n'a pas pu obtenir de rencontre avec Andry Rajoelina. En retour il a refusé de recevoir un conseiller d'Andry Rajoelina de passage à Maurice et qui suit de très près le dossier. Lagesse semble s'inquiéter d'une éventuelle offensive du groupe français Castel à Madagascar, où celui-ci pourrait entrer dans le capital de la Star en rachetant les parts de Fraise. Les deux groupes collaborent déjà à Maurice où ils ont créé Union Beverages Ltd pour concurrencer les Brasseries Phoenix (sans grand succès). La guerre commerciale fait rage entre les bières Star (TBH) et NBM (Skol) pour le partage d'un marché jusqu'ici très protégé. *[Sous le régime Ravalomanana, on avait prêté l'intention au président de prendre une participation majoritaire dans la société qui se trouvait en concurrence avec les intérêts de Tiko dans le secteur des boissons gazeuses]*. (04/01)

« *D'ici 2015, nous espérons atteindre 25% des 900.000 hectolitres du marché malgache* », déclare le directeur exécutif des brasseries mauriciennes Phoenix. L'investissement à Madagascar était « *un grand pas stratégique* » pour les brasseries Phoenix qui ont pour ambition de devenir la première brasserie dans la région de Maurice, de La Réunion et de Madagascar. Les trois pays représentent un marché de 1,57 million d'hectolitres de bière. Phoenix possède 40% de NBM. (20/01)

Une convention signée entre L'État et les opérateurs pour limiter le prix du riz à 1.180 Ar le kilo.

Le cours du riz sur les marchés a atteint un niveau difficilement supportable pour la population (1.500 Ar le kilo) et le pouvoir a pris conscience qu'il était urgent d'intervenir pour prévenir un débordement social. Selon un communiqué de la Présidence, « *les importateurs, grossistes et détaillants en riz ont conjointement consenti à abaisser leurs marges bénéficiaires respectives. Tandis que l'État a décidé d'adopter un taux de change paritaire à 2.000 Ar pour un dollar, au profit des importateurs de riz, dans le cadre de leurs activités* [selon la formule précédemment retenue pour les importations de pétrole]. *De même, l'État a également consenti à baisser le taux des frais d'emmagasinage et de débarquement, en matière d'importation de riz* ». La baisse concerne le riz importé, dans un premier temps les 12.000 tonnes en stock chez les importateurs. 36.000 tonnes suivront dans les semaines à venir, avec l'arrivée de nouvelles cargaisons. Les spécialistes redoutent que ces mesures n'incitent les spéculateurs à procéder à des achats massifs à prix réduit pour revendre les stocks à prix fort lorsque l'occasion se présentera. Fixer un prix maximum peut favoriser également une baisse de la production. Quant aux facilitations administratives pour les importations, on peut craindre qu'elles ne favorisent les trafiquants en tous genres. Le directeur général de la Douane vient récemment de révéler que les trafics et la corruption existent au port de Toamasina et les fausses déclarations pour minorer les taxes y sont pratique courante. La question essentielle reste de savoir comment encourager la production nationale et l'amélioration des rendements, qui demeurent anormalement faibles. La HAT s'était engagée en 2009 à vendre du riz sur les marchés à 1.000 Ar le kilo. (08/01)

Le lancement du riz à 1180 Ar a été une réussite. À peine le riz « *mora* » a-t-il été livré aux distributeurs sur les marchés que les consommateurs ont épuisé les stocks. Chaque grossiste a bénéficié d'une dizaine de tonnes pour sa première vente. Par la suite, les ils peuvent se ravitailler auprès des importateurs qui ont accepté de vendre leur riz à prix réduit. Chaque client ne peut acheter plus de 10 kg. D'après le bilan présenté par les responsables, 180.000 personnes ont déjà pu bénéficier du projet « *Tsena Mora* » [vente de PPN à prix réduit] en 3 mois d'existence. 50.000 « *cartes bleues* » d'accès prioritaire seront distribuées aux nécessiteux. (15 & 25/01)

Du sucre à 1.500 Ar, annonce le président de la Transition lors de la cérémonie des vœux. Le gouvernement va remettre en marche les filiales de la société d'État Sirama pour atteindre cet objectif. Aucun détail n'a été dévoilé sur la manière de remettre en marche cette entreprise d'Etat, dont les équipements sont à l'abandon depuis de nombreuses années. Il annonce la création d'autres usines et l'extension de la culture de canne à sucre. Le pays sera indépendant d'ici peu en matière de

produits de première nécessité, a-t-il laissé entendre, notamment pour le riz, évoquant les années 60 où Madagascar était même exportateur de riz de luxe. (15/01)

Inflation : la subvention des PPN à l'étude. Des mesures destinées à maîtriser la hausse des prix de certains produits de première nécessité, tels que la farine, l'huile et le sucre, qui ne sont pas produits par l'industrie locale. « *La piste la plus probable aujourd'hui serait l'extension de l'application d'un taux de change unique* », indique une source proche du dossier. (25/01)

Eviter que la crise politique devienne une crise du riz et des PPN. Le gouvernement décide de mettre sur le marché une importante quantité de sucre et de riz pour mettre un terme à la hausse des prix et dissuader les spéculateurs. L'opération « *riz à 1.180 Ar* » n'a pas donné les résultats escomptés, les stocks mis en vente étant insuffisants. Une importante cargaison de riz, dont le prix a été négocié par l'Etat, est attendue et sera distribuée à des grossistes « *fiabes* ». L'Etat va également prendre en charge directement les importations de sucre, espérant ainsi ramener son prix à 2.000 Ar le kg (contre 3.200 actuellement). Ces décisions vont à l'encontre des principes libéraux prônés par le FMI et la Banque mondiale mais, fait-on remarquer, Madagascar ne fait que s'inspirer du modèle mauricien, dont le gouvernement importe directement ses produits essentiels avant de le vendre aux distributeurs. (27/01)

Passerelle internationale unique (PIU) : les opérateurs en TIC se liguent contre la décision gouvernementale. Après les opérateurs en téléphonie, les grosses pointures des « *outsourcing* » malgaches contestent les termes du contrat qui doit lier la société offshore et l'Etat. Dans un rapport, le groupement prévoit un effondrement des investissements dans le secteur et redoute des effets négatifs sur l'emploi. « *La passerelle remettra en cause la sécurité des investissements. Madagascar verra s'échapper entre ses mains les grands projets de service, comme les call-center, les data centers, ou encore les projets de grands centres d'externalisation. À terme, le pays verra fondre sa part sur les 20 % des 805 milliards de dollars et les 20.000 emplois issus de l'externalisation des services Tics dans les pays essentiellement francophones* ». Et ceci sans parler du renchérissement du coût des appels en général. « *Le fait que les promoteurs limitent d'eux-mêmes leur contrat à 5 ans, et limitent sa prolongation éventuelle à une seule période additionnelle de 5 ans, en dit long sur la confiance qu'ils portent en leur propre légitimité et à la pérennité de leur entreprise dans un secteur où les licences sont sensées se prolonger indéfiniment par période de 10 à 20 ans* », fustige-t-il. Selon ce groupement, « *les quelques pays en développement qui se sont laissés séduire un temps ont tous abandonné dans la précipitation les projets PIU (Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Sénégal récemment)*. Quant à ceux qui persistent, les pays qui le maintiennent sont parmi les plus mal classés dans le dernier index de perception de corruption publié par Transparency International ». Dans son édito, Sobika écrit : « *Nous sommes enclin à penser qu'il vaut mieux faire confiance aux intérêts privés plutôt qu'à l'Etat. Pourquoi ? Parce qu'on n'a aucune garantie que l'Etat utilisera ses redevances pour une politique ambitieuse de développement du secteur high-tech à Madagascar. D'autre part, le fait que la société prestataire en question soit installée dans un paradis fiscal nous fait penser que ce n'est qu'une question de "business" et sûrement pas une question de stratégie de développement économique. [...] Que veut l'Etat ? Empocher les prétendus 100 millions de dollars, avec le risque de sinistrer un secteur qui devrait être porteur, ou laisser la libre concurrence s'installer et tirer les bénéfices d'un développement réel ? Le problème est que 100 millions de dollars, ça peut faire tourner bien des têtes et faire perdre la réalité du marché. De plus, nous n'avons plus de "vrai" ministre des nouvelles technologies depuis le limogeage intempestif de Raharizaka Rahaingason* ».

Les promoteurs du projet d'instauration de la PIU avancent que la mise en place de cette structure permettra de lutter contre le « *trafic gris* », les acheminements illégaux des communications internationales effectués par des opérateurs pirates. (05 & 06/01)

Les opérateurs téléphoniques menacent de boycotter les médias malgaches pour la diffusion de leur publicité si la décision de la mise en place de la PIU est entérinée. (25/01)

L'avis de la Banque mondiale : « *à partir des expériences existantes dans le monde, une telle mesure présente des risques importants du fait de la nature monopolistique de l'intervention, et ce n'est donc pas la meilleure pratique disponible pour lutter contre les fraudes éventuelles* ». Par ailleurs, cela ne facilitera pas l'arrivée des investisseurs, car « *elle crée une confusion par rapport au rôle de l'Etat dans des affaires purement commerciales telles que la négociation de tarifs* ». (27/01)

Contrôle des importations : le régime de Transition veut forcer la nomination de la société britannique Intertek. *La Gazette* explique que la HAT ne déroge pas à la règle non écrite qui veut que chaque régime fasse le choix d'une société d'inspection pour le contrôle des marchandises

importées à destination de Madagascar. Chaque alternance est suivie d'une rude bataille entre les différentes entreprises internationales spécialisées dans la vérification et la certification. Dans le cas de précédentes alternances, le choix s'était fait au terme de procédures d'appel d'offre garantissant un semblant de légalité. Le régime de Transition n'a pas ces scrupules, en dépit des promesses d'Andry Rajoelina d'assurer la transparence dans la conduite des affaires d'Etat et de ne plus favoriser un monopole quel qu'il soit et de quelque nature que ce soit. Le choix d'Intertek a été fait sans appel d'offre. Pour le quotidien, rien n'est clair dans ce projet qui engage l'avenir et dont la réalisation ne devrait être du rôle de la Transition. D'après la *LOI*, c'est un certain Philippe Leclerc, de la société Orizon Finances, conseiller d'Andry Rajoelina, qui est derrière ce projet (et également derrière le projet Intertek de contrôle des importations avant embarquement). D'après certaines sources, il userait de ses relations et du cercle d'amis de son beau-père, un certain Jacques Toubon, ancien ministre français (UMP), pour essayer de s'imposer. Plusieurs personnalités du régime favorables à l'attribution de ce projet à Vocalpad, sans appel d'offres international, auraient manœuvré pour faire nommer le mois dernier Augustin Andriamananoro à la tête de l'Omert (Office malgache d'étude et de régulation des télécoms), chargé du dossier. (12/01)

Projets « Gateway » et « Intertek » reportés ? Le quotidien *Les Nouvelles* croit savoir que les autorités auraient décidé de remettre à plus tard la mise en œuvre de leurs projets de Passerelle Internationale Unique (PIU) des télécommunications et de contrôle des importations avant embarquement par la société Intertek. La décision ne serait prise qu'après les élections. *Le Courrier* croit savoir que le projet « Gateway » sera au centre des discussions annoncées dans la cadre de la revue sectorielle d'évaluation des portefeuilles de la Banque mondiale. « *Le retour à une économie mixte très poussée (joint venture direct avec des privés étrangers, octroi de délégation du service public à des sociétés off shore) qui obstrue toute initiative privée risque ainsi de nous faire perdre tout futur financement de développement à des taux concessionnels ou tout investissement direct du fait d'une mauvaise notation sur les places financières internationales ; a-t-on conscience de cela ?* » (17/01)

Le secteur privé, à travers ses différents groupements, s'insurge contre les dangers du retour à l'étatisation de l'économie. Face au projet de l'Etat d'accorder le monopole des télécommunications internationales à une société of shore, les entreprises rappellent que le développement économique passe par la multiplicité des offres et la concurrence, garantie de la qualité des services et de l'optimisation des coûts, et par le respect de l'Etat de droit, garantie de la confiance des investisseurs. Or elles constatent plusieurs signes de remise en cause de ce principe économique à travers la multiplication des contrôles administratifs et des structures étatiques, notamment dans les secteurs des hydrocarbures, des télécommunications, de la douane ou du commerce. « *Ces décisions s'apparentent au retour des monopoles privés. L'Etat n'a pas le droit d'engager l'avenir des entreprises, alors que le contrat des sociétés qui vont bénéficier de ces marchés est limité à 5 ans seulement. [...] La Transition devrait se charger uniquement de la gestion des affaires courantes* », dénonce le président du Syndicat des Industries de Madagascar (SIM). Les groupements signataires sont convaincus que le développement économique du pays ne pourra se faire qu'avec l'adoption de mesures concertées avec l'ensemble des acteurs et non par des décisions arbitraires répondant uniquement à des intérêts particuliers. (14/01)

Le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) attire l'attention sur les obstacles à un réel épanouissement du secteur industriel. Dans son bilan 2010, il liste les sujets de préoccupation de ses adhérents : la concurrence déloyale qui se manifeste par les fausses déclarations à l'importation des produits finis, tant en valeur qu'en qualité ; l'arrivée massive de produits frauduleux et/ou contrefaits ; l'explosion de l'économie informelle ; les vellétés d'adoption de mesures arbitraires qui n'apportent aucune solution de développement économique et qui ne font qu'amplifier le manque de confiance entre l'administration et le secteur privé ; la détérioration de l'environnement économique et social résultant des crises politiques à répétition ; l'insécurité grandissante et alarmante dans les centres urbains, à la campagne et sur les routes. (14/01)

Investissements privés : la Chine en pôle position en 2011. Sur le plan diplomatique, Pékin reste solidaire de la communauté internationale et ne reconnaît pas encore le pouvoir de Transition. Mais sur le plan économique, la Chine marquera probablement de sa présence l'année 2011, surtout en termes d'investissements directs étrangers, notamment avec la possible entrée en lice de China International Fund (CIF), conformément aux annonces faites par Andry Rajoelina lors de son show politique au Palais des Sports de la capitale en novembre. S'il tient ses engagements, on assistera

cette année au début des travaux d'au moins quatre projets d'envergure : la construction de la plus grande cimenterie de l'Océan Indien à Mahajanga et du tramway de la capitale, la modernisation de la flotte d'Air Madagascar (introduction d'appareils Airbus) et la réalisation de logements sociaux. Pour *Midi*, la China International Fund qui vise surtout la coopération Sud-Sud, est capable de réaliser des projets « *tous azimuts* » en un temps record. L'expérience africaine de ce géant chinois le démontre. Elle devient un partenaire incontournable. « *Quels que soient les dirigeants de la IVe République, la Grande Ile aura toujours intérêt à profiter de cette manne venant de la Chine. Et ce, malgré les contreparties que les Chinois exigeront contre leurs interventions* », conclut le quotidien. *Le Courier* précise que la société chinoise CIF serait associée avec l'Etat malgache dans une holding dénommée « *Madagascar Development Corporation* ». La part de l'Etat serait de 15%. Pour certains opérateurs, il s'agit d'un contrat de vente des ressources nationales, assimilable à l'opération Daewoo et comportant les mêmes zones d'ombre. (12 & 14/01)

Déclaration de Mark Reed de Seaboard : « *Il existe des opportunités à Madagascar en raison de la mise en veilleuse des activités de Tiko* ». Pour *La Gazette*, la phrase dit tout sur l'ambiguïté de la diplomatie américaine qui soutient Marc Ravalomanana en dépit des critiques portées à la gestion de ce dernier et de son refus de reconnaître le régime avec lequel ses intérêts économiques négocient pourtant. Seaboard est spécialisé dans l'agroalimentaire et le transport maritime. La société avait quitté Madagascar en 2008 en raison de la concurrence déloyale du groupe appartenant à l'ancien président. La minoterie d'Andranomanelatra et le silo à blé du port de Toamasina devraient pouvoir redémarrer. La première cargaison de blé est prévue pour la fin février. LMM Farine SA, la filiale malgache de Seaboard, louera un moulin de la compagnie Kobama, à Antsirabe, et pourra stocker 24.000 tonnes de blé à Toamasina. Les responsables de la société espèrent moudre 4.000 tonnes de farine par mois et générer 25 millions de dollars de chiffre d'affaires cette année. Mark Reed, directeur général de LMM, explique qu'il va s'agir à la fois de diversifier les activités de la société et de promouvoir la consommation de pain auprès d'un public davantage tourné vers le riz. Une tâche difficile, lorsqu'on sait que la consommation moyenne des Malgaches est de 6 kg par personne et par an, contre 133 kg de riz. Pour le quotidien, « *il semble que la reconnaissance internationale se fasse de plus en plus sur le plan des affaires. Faut-il rappeler qu'Exxon Mobil s'est précipité auprès du régime de Transition en décembre 2010 pour négocier la prolongation de son contrat d'exploration avec à la clé un investissement supplémentaire de 200 millions de dollars et en prime la révision du partage de la production en faveur de Madagascar ?* ». (19 & 24/01)

Le ministre de l'élevage, Maharante Jean de Dieu, préconise un élevage industriel de bovins. La Grande Ile a été sollicitée par plusieurs pays, dont Maurice et la Turquie, pour fournir des zébus. Incapable de répondre à la demande, Madagascar a dû refuser. « *Rien que les pays arabes nous ont commandé 100.000 têtes de zébus par mois* », révèle le ministre. Mais la Grande Ile n'est pas capable d'approvisionner des marchés à long terme. Pour lui, « *seule la professionnalisation permettra au secteur d'intégrer le circuit financier* ». Des investisseurs potentiels attendraient que la crise politique soit réglée. Le ministère va travailler sur l'amélioration des races. La viande de zébus de Madagascar est frappée d'embargo par l'UE depuis 1997. Pour que les normes européennes soient satisfaites, il faudrait notamment former des vétérinaires et mettre en place des services compétents. (22/01)

Investissements : Madagascar est classé à risque. D'après un classement international, Madagascar présenterait un risque « *moyen à fort* » d'évènements politiques susceptibles de nuire aux investissements. Mutinerie, émeutes, grèves, insolvabilité de l'Etat, interférences politiques : tels sont les dangers politiques qui guettent les investisseurs à Madagascar, d'après l'étude 2011 de la société américaine Aon, mondialement reconnue pour son expertise en gestion des risques. Madagascar se situe dans le 4^{ème} groupe de pays, sur une échelle de 1 à 6. La situation se serait dégradée par rapport à l'an dernier, même si cette différence n'a pas été suffisamment conséquente pour faire passer Madagascar dans la 5^{ème} catégorie (« *risque fort* »). Pour la première fois, la Grande Ile rejoint la catégorie des pays où le transfert d'argent peut poser problème. Cela peut venir d'une mesure administrative qui impose le contrôle des changes ou de l'impossibilité d'assurer le transfert des devises dues. Dans les deux cas, la notation ferait suite à la manipulation des taux de change par les autorités monétaires mais aussi à l'appréhension sur les réserves en devises du pays compte tenu de la suspension des aides extérieures et de la baisse des exportations. Madagascar vient pour 2011 allonger la liste des pays « *présentant un niveau significatif de risque de guerre civile ou d'insurrection* ». Mais la tendance mondiale est à l'augmentation des risques, relativise *Les Nouvelles*. *La Gazette* note que l'Ong américaine Heritage Foundation qui vient de publier son rapport 2011 sur les libertés

économiques dans le monde, mentionne également un recul pour Madagascar. Elle pointe notamment du doigt le climat des affaires avec une baisse de 12 points sur une échelle de 1 à 100. L'instabilité politique est par ailleurs évoquée comme facteur de recul du classement de la Grande Ile, de même que la hausse de la corruption et du non-respect du droit de propriété. Le spectacle donné par la classe politique ne peut qu'inciter les investisseurs à la prudence, à l'image peut être de Bernard Tapie, qui aurait pu renoncer à ses projets au vu de la situation découverte lors de son bref séjour. (21/01)

Andry Rajoelina annonce 10% d'augmentation du traitement des fonctionnaires. Le salaire minimum (SMIG) du secteur public est revalorisé de 25 %. Prudent, le ministre des Finances précise qu'il faudra encore réfléchir sur les modalités pratiques. « *La décision vient d'être officialisée. Nous allons maintenant nous pencher sur les modalités pratiques* », déclare-t-il. Les organisations patronales redoutent la contagion de cette majoration sur les salaires du secteur privé. (15/01)

Perspectives économiques : les économistes du CREM pessimistes. Le Cercle de Réflexion des Economistes de Madagascar (CREM) ne voit pas d'un bon œil l'ingérence de l'État qui joue aujourd'hui le rôle d'opérateur économique au lieu de se limiter dans celui de régulateur. Il se montre critique à l'endroit de presque toutes les décisions de l'État. Les PPN sont devenus des instruments politiques, a souligné Hugues Rajaonson, coordinateur national du CREM, qui dénonce également le non-respect du code des marchés publics dans les grands projets annoncés par le pouvoir. L'instabilité politique et économique implique la non-maîtrise des informations, notamment la capacité de collecte et de traitement. L'avenir économique du pays pour cette année, voire pour 2012, est sombre, affirme-t-il. Le CREM constate la stagnation du pays depuis l'indépendance : « *50 ans après l'indépendance, Madagascar puise toujours ses sources dans l'exportation. Les produits à exporter restent les mêmes* », explique-t-il. Ces produits sont le litchi, le café, la vanille, le girofle et quelques matières premières. Les principales recettes à l'exportation reposent sur 3 secteurs : le textile (56%), les crevettes et la vanille (les deux font 44%), alors que les opportunités et les potentialités sont nombreuses. Il déplore que Madagascar demeure jusqu'à présent un « *preneur de prix* », subissant les fluctuations des cours mondiaux. (28/01)

Antananarivo risque de devenir le plus grand bidonville d'Afrique dans 10 ans si les constructions illicites de logements s'y poursuivent, selon une étude du PNUD. Afin de tenter de prévenir cette situation, le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Hajo Andrianainarivelo, a déclaré que le gouvernement a consacré 100 milliards Ar (environ 50 millions de dollars) à la construction en 2011 de logements sociaux, conformément aux annonces du président de la Transition. En outre, le ministère n'accorde plus de lotissement qu'aux sociétés de promotion immobilière agréées. Par ailleurs, une fourchette de prix pour les domaines publics a été mise en place pour décourager les intermédiaires et les promoteurs informels qui spéculent en achetant à l'Etat des terrains à très bas prix pour les commercialiser 20 ou 25 fois plus cher. Le gouvernement a en projet l'organisation des professions d'architecte et de géomètre. On compte près de 3 millions d'habitants dans la capitale. Les conditions de vie s'y dégradent rapidement. La majorité vit dans l'insalubrité, le manque d'espace, l'absence des réseaux d'eau et d'assainissement. (11/01)

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Le Courrier de Madagascar, La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Mtera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Madonline, Madaplus, Matv, Ma-Laza, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Le Monde.fr, Mediapart, Jeune Afrique, Zinfos974

Taux de change : au 31/01/2011, 1 euro = 2809 Ariary (cours pondéré)